



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

National Finance

Finances nationales

Chairman:
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Président:
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Tuesday, September 18, 2001

Le mardi 18 septembre 2001

Issue No. 17

Fascicule n° 17

First meeting on:
The role of government in the financing of
deferred maintenance costs in Canada's
post-secondary institutions

Première réunion concernant:
Le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement
des frais d'entretien différé dans les établissements
d'enseignement post-secondaire au Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chairman*

The Honourable Isobel Finnerty, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Kinsella
Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(or Kinsella)
(or Robichaud, P.C.)	Mahovlich
Cools	Moore
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Tunney

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Moore substituted for that of the Honourable Senator Finnerty (*September 18, 2001*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-présidente: L'honorable Isobel Finnerty

et

Les honorables sénateurs:

Banks	Kinsella
Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, c.p.	(ou Kinsella)
(ou Robichaud, c.p.)	Mahovlich
Cools	Moore
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Tunney

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Moore substitué à celui de l'honorable sénateur Finnerty (*le 18 septembre 2001*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, June 13, 2001:

The Honourable Senator Moore moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report on the role of government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions; and

That the Committee report no later than the 31st day of October, 2001.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 13 juin 2001:

L'honorable sénateur Moore propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner pour en faire rapport le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des frais d'entretien différé dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada; et

Que le Comité fasse rapport au plus tard le 31 octobre 2001.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, September 18, 2001

(20)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:30 a.m., this day, in Room 705, Victoria Building, the Chairman, the Honourable Senator Murray, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Bolduc, Cools, Doody, Ferretti Barth, Moore, Murray, P.C., Stratton, Tunney (9).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

From the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada:

Tom Brzustowski, President.

From the Department of Finance:

John Connell, Senior Chief, Economic Development Policy Division, Economic Development and Corporate Finance Branch;

Susan Peterson, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Barbara Anderson, Director, Federal-Provincial Relations Division;

Stéphane Hardy, Senior Chief, Education, Social Policy Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on June 13, 2001, the committee undertook its examination of the role of government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions.

Dr. Brzustowski made an opening statement and answered questions from members of the committee.

Ms Peterson made an opening statement and with Mr. Connell answered questions from members of the committee.

At 11:11 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair

ATTEST:

Le greffier du comité,

Tōnu Onu

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 18 septembre 2001

(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p., (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Bolduc, Cools, Doody, Ferretti Barth, Moore, Murray, c.p., Stratton et Tunney (9).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS:

Du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada:

Tom Brzustowski, président.

Du ministère des Finances:

John Connell, chef principal, Division de la politique de développement économique, Développement économique et finances intégrées;

Susan Peterson, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Barbara Anderson, directrice, Division des relations fédérales-provinciales;

Stéphane Hardy, chef principal de l'Éducation, Division de la politique sociale.

En conformité avec l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 13 juin 2001, le comité entame son examen du rôle du gouvernement vis-à-vis le financement des frais d'entretien différé dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

M. Brzustowski fait un exposé, puis répond aux questions des membres du comité.

Mme Peterson fait un exposé, puis, avec l'aide de M. Connell, répond aux questions des membres du comité.

À 11 h 11, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, September 18, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the role of government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions.

Senator Lowell Murray (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Welcome back, colleagues, to our first meeting of the autumn of 2001. We have quite a heavy workload ahead of us in the coming months. I expect the committee will be meeting twice a week every week between now and the Christmas recess. That is just to deal with the two orders of reference that have been sent to us by the Senate, the first of which is the question of financing of deferred maintenance costs at Canadian post-secondary institutions. The second inquiry, which we will begin next month, is on the federal equalization program.

Today we begin our study of the role of government, not the federal government alone, but the role of government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions. You will know that our friend, Senator Moore, from Nova Scotia, brought this issue to our attention last year. He precipitated a debate in the Senate in which a number of colleagues took part, and this was followed by an order of reference adopted by the Senate in June. We are required as a committee to report to the Senate on this matter by October 31, 2001. The committee's study is based to a large extent on a report entitled, "A Point of No Return: The Urgent Need for Infrastructure Renewal at Canadian Universities." This was prepared by the Canadian Association of University Business Officers, and you will recall that they went so far as to suggest that there is \$3.6 billion in maintenance costs which have been deferred for one reason or another at our post-secondary institutions.

You have received this report, other briefing notes and copies of speeches made by senators in the debate. All this was sent to you during the summer months.

Today we have two sets of witnesses. The first witness is from the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada, Dr. Thomas Brzustowski, who, a little later this morning, plans on catching an airplane to Sackville, New Brunswick, to speak at Mount Allison University. We wish him well on that, and we will do our best to accommodate him by not keeping him more than 30 to 45 minutes.

I understand you have a brief statement.

Dr. Thomas A. Brzustowski, President, Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada: Mr. Chairman. I look forward to helping in some small way with the committee's mandate. I come to your deliberations from the perspective of the federal funding of research, and I will arrive at the description of a

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 18 septembre 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour examiner le rôle du gouvernement dans le financement des coûts de l'entretien différé dans les établissements postsecondaires du Canada.

Le sénateur Lowell Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Collègues, je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de cette première séance de l'automne 2001. Nous avons un menu plutôt chargé pour les mois à venir. Je m'attends à ce que le comité se réunisse deux fois par semaine d'ici le congé de Noël. Et ce, uniquement pour examiner deux ordres de renvoi que nous a fait parvenir le Sénat. Le premier porte sur la question du financement des coûts de l'entretien différé dans les établissements postsecondaires du Canada. Le second, auquel nous nous attaquerons le mois prochain, porte sur le programme de péréquation fédéral.

Aujourd'hui, nous allons entamer notre étude du rôle du gouvernement — et non seulement du gouvernement fédéral —, dans le financement des coûts de l'entretien différé dans les établissements postsecondaires au Canada. Comme vous le savez, c'est notre ami, le sénateur Moore, de la Nouvelle-Écosse, qui a attiré notre attention sur cette question l'année dernière. Il a suscité un débat au Sénat auquel bon nombre de nos collègues ont pris part, débat qui a été suivi par un ordre de renvoi adopté par le Sénat en juin. Il est demandé au comité de faire rapport au Sénat sur cette question le 31 octobre 2001. Dans une grande mesure, l'étude du comité est fondée sur un rapport intitulé «A Point of no Return: The Urgent Need for Infrastructure Renewal at Canadian Universities», rédigé en anglais par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire. Vous vous souviendrez que ses auteurs allaient jusqu'à affirmer que des frais d'entretien de l'ordre de 3,6 milliards de dollars ont été différés pour une raison ou pour une autre dans nos établissements postsecondaires.

Vous avez reçu ce rapport, des notes d'information et des exemplaires des discours prononcés par les sénateurs au cours du débat. Tout cela vous a été envoyé pendant l'été.

Aujourd'hui, nous accueillons deux groupes de témoins. Le premier est M. Thomas Brzustowski, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada qui, un peu plus tard dans la matinée, doit prendre l'avion pour Sackville, au Nouveau-Brunswick, en vue de prononcer une allocution à l'Université Mount Allison. Nos meilleurs voeux sont avec lui dans cette entreprise et nous ferons de notre mieux pour lui permettre de respecter son horaire en ne le gardant pas plus de 30 à 45 minutes.

Je crois savoir que vous avez une brève déclaration liminaire.

M. Thomas A. Brzustowski, président, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada: Monsieur le président, je suis heureux d'apporter ma modeste contribution au mandat du comité. J'aborde vos délibérations dans la perspective du financement fédéral de la recherche, et je vous

pressure on the universities that results, among other things, in deferred maintenance.

If you will allow me, I would simply like to move to the diagram in the handout. I will leave it to members to read the text. I would like to deal with this diagram because, if it looks complex, it is. It reflects reality. An element of the funding of research in Canadian universities does exert a pressure on the universities that results in deferred maintenance. There is no denying that. We have broken out in this diagram the various kinds of expenses university research faces and who pays for them.

If we begin quite near the top of the diagram, I have arranged the expenditures so that the costs of people involved in doing research in the universities are more or less on the left, and the tools are more or less on the right.

My own agency, the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada, invests in people, discoveries and innovation, so I will direct your attention to this part of the diagram with the three arrows pointing from it.

[Translation]

The direct costs of doing the research is paid from NSERC grants.

[English]

We pay for the direct costs of research, that is, the costs that can be traced directly to every research project, and the costs of expendable supplies. These are on the right-hand side under "Operating costs": instruments and the tools, maintenance of the tools, computing, telecommunications, travel and logistics, publication costs, things of that sort. We also pay for the cost of research staff. These might be research associates and dedicated technicians. Their salaries and benefits would be paid for by NSERC.

Finally in this area, I think many would agree, perhaps most importantly, we pay in two ways for the young people, the students who receive an education in the context of research. There are people who apply, are nominated by their universities, and there are direct competitions, personal competitions, for scholarships and fellowships. Then there are those who are appointed by the professors who are the principal investigators, les chercheurs principaux, as their research assistants, and they are therefore paid out of the money that is transferred through our grants.

That is not all we pay for, however. If you move even further to the left, under "Principal Investigators," you will see three numbers, roughly 9,000 professors, whose research we support in universities from coast to coast. That number is growing, and you will see on the front page of the statement why and how. We do not pay any of their salaries except for 160 to 170 people who hold what we call the "industrial research chairs" of NSERC in which the salary is paid for a five-year period.

expliquerai les pressions auxquelles sont soumises les universités à cause, entre autres, des frais d'entretien différé.

Avec votre permission, je vais maintenant passer au diagramme qui figure dans la trousse d'information. Je vais laisser les députés en lire le texte. S'il semble complexe, c'est qu'il l'est. Il reflète la réalité. Un élément du financement de la recherche dans les universités canadiennes exerce des pressions qui débouchent sur des coûts d'entretien différé. Cela est indéniable. Le diagramme présente une ventilation des divers types de dépenses liées à la recherche universitaire et des instances qui les assument.

Si nous commençons au haut du diagramme, vous verrez que j'y ai mis les dépenses. Les coûts liés aux personnes participant à la recherche dans les universités sont plus ou moins sur la gauche, et les outils plus ou moins sur la droite.

Ma propre agence, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, a pour devise: investir dans les gens, les découvertes et l'innovation. J'attire donc votre attention sur la partie du diagramme d'où partent trois flèches.

[Français]

Les coûts directs liés à la recherche du CRSNG comprennent les subventions.

[Traduction]

Nous assumons les coûts directs de la recherche, c'est-à-dire les coûts qui ont un lien direct avec un projet de recherche, et les coûts du matériel de recherches non réutilisable. Cela se trouve du côté droit, sous la rubrique coûts d'exploitation: les instruments et les outils, la maintenance, l'informatique, les télécommunications, les déplacements et la logistique, les coûts de publication et cetera. Nous assumons également le coût du personnel de recherche. Il peut s'agir d'assistants à la recherche ou de techniciens à plein temps. Leurs rémunérations et avantages sociaux sont payés par le CRSNG.

Et enfin, dans ce domaine dont beaucoup d'entre vous conviendront qu'il est peut-être le plus important, nous subventionnons de deux façons les jeunes, les étudiants qui acquièrent une formation dans le domaine de la recherche. Il s'agit de personnes qui présentent leur candidature ou qui sont nommées par leurs universités. Il y a des concours directs, des concours individuels pour l'obtention de bourses et de postes de chargés d'études. Il y a aussi ceux et celles qui sont nommés assistants de recherche par leurs professeurs qui sont aussi chercheurs principaux. Par conséquent, ils sont aussi rémunérés à même l'argent versé par l'entremise de nos subventions.

Cependant, ce n'est pas tout. Un petit plus à gauche, sous la rubrique "chercheurs principaux", vous pouvez lire trois chiffres, soit environ 9 000 professeurs dont nous appuyons la recherche dans les universités d'un océan à l'autre. Ce nombre va croissant et à la première page de mon mémoire j'explique pourquoi et comment. Nous ne payons aucun de ces salaires, si ce n'est pour les 160 à 170 personnes qui sont titulaires de ce que nous appelons les «chaires de recherche industrielle» du CRSNG. Dans ces cas, nous leur versons une rémunération sur une période de cinq ans.

You will see there that the Canada Research Chairs, a new program started several years ago, will be supporting about 900 people, as professors in science and engineering, out of a total of 2,000.

Most of the researchers in our universities — that is, the professors who conduct research, supervise graduate students and use their research knowledge to keep their undergraduate courses alive — do not have their salaries paid by NSERC. They depend for their salaries on the operating budgets of the universities, which derive from provincial grants and tuition fees paid by students.

That deals with the left side of the diagram.

Under “Tools,” we have something new and something very important in this country, namely, the large research infrastructure.

[Translation]

These are dedicated facilities and big equipment.

[English]

These are the dedicated facilities and the big equipment that the Canada Foundation for Innovation helps fund. CFI pays 40 per cent of the capital costs; universities must find the other 60 per cent. Except for a recent injection of some money into the CFI budget for operating some of this equipment that was installed after a particular date, the universities must operate what CFI puts in on their own.

We have a small program, also described in the handout, called “Major Facilities Access” which provides access to some of these large facilities, but it is quite insubstantial by comparison. We are talking here about an operating cost that conservatively might be estimated at 10 per cent per year of the capital costs and one that does not include amortization. We are talking about billions of dollars worth of research infrastructure that CFI will put in. Universities are coming to realize that they have a real challenge in funding the operating costs.

My last point comes closest to the committee’s mandate, namely, that the university facilities and services that are acquired in order to be in the business of doing research are not paid by anyone explicitly. The universities are on their own in funding these so-called “indirect costs,” which are quite substantial. They are the costs for the library, for providing service laboratories, and for having animal facilities that must meet standards mandated through the Canadian Council on Animal Care, as well as the costs involved for the computer network, electronics, and other shops. This is hugely important. On a visit to St. FX last year, we discovered that in some cases, because there was no electronics technician on the campus or in the department who could help, when general pieces of equipment needed service maintenance, it either required a technician to be brought in from Halifax at close

Comme vous pouvez le voir, le Programme des chaires de recherche du Canada, un programme nouveau lancé il y a quelques années, permettra de venir en aide à quelque 900 personnes, professeurs de sciences et de génie, sur un total de 2 000.

La plupart des chercheurs oeuvrant dans nos universités — c’est-à-dire les professeurs qui effectuent la recherche, supervisent des étudiants de deuxième cycle et tirent parti de leurs connaissances du domaine de la recherche pour alimenter leurs cours universitaires — ne sont pas rémunérés par le Conseil. Leur salaire provient du budget d’exploitation des universités, lesquels sont alimentés par les subventions provinciales et les frais de scolarité versés par les étudiants.

Voilà qui met fin au côté gauche du diagramme.

Sous la rubrique «Outils», on retrouve un élément nouveau et très important pour notre pays, soit une vaste infrastructure de recherche.

[Français]

Ce sont les installations spécialisées, ce sont les gros appareils.

[Traduction]

Il s’agit d’installations spécialisées et de gros appareils majeurs que la Fondation canadienne pour l’innovation (FCI) contribue à financer. La Fondation assume 40 p. 100 des dépenses en immobilisations; les universités doivent trouver elles-mêmes les 60 p. 100 qui restent. Sauf pour une injection récente d’argent dans le budget de la Fondation pour subventionner une partie de l’équipement installé après une date en particulier, les universités doivent se débrouiller seules avec l’argent fourni par la Fondation.

Nous avons aussi un programme modeste dont le titre exact, «Programme des subventions d’accès aux installations majeures», figure dans la trousse d’information. Il offre accès à certaines de ces grandes installations, mais il est plutôt négligeable en comparaison avec les autres. Nous parlons en l’occurrence de coûts d’exploitation qui peuvent être estimés prudemment à 10 p. 100 par année des coûts en immobilisations, et cela ne comprend même pas l’amortissement. Par ailleurs, la Fondation pour l’innovation investit des milliards de dollars dans l’infrastructure de recherche. Les universités commencent à se rendre compte qu’elles doivent relever un véritable défi pour financer les coûts d’exploitation.

Mon dernier point se rapproche davantage du mandat du comité, soit les installations et services universitaires dont l’acquisition est nécessaire pour faire de la recherche mais qui ne sont payés par personne en particulier. Les universités sont laissées à elles-mêmes pour ce qui est de financer ces prétendus «coûts indirects», qui sont assez substantiels. Ils comprennent, entre autres, les coûts liés aux bibliothèques, aux laboratoires et aux installations pour les animaux qui doivent être conformes aux normes du Conseil canadien de la protection des animaux, ainsi que les coûts associés au réseau informatique, à l’atelier d’électronique et à d’autres ateliers. Cela revêt une importance capitale. Lors d’une visite à l’Université Saint-François-Xavier l’an dernier, nous avons constaté que dans certains cas, en l’absence d’un technicien en électronique sur le campus ou au

to \$1,000 a day, or the equipment had to be shipped to another city if there was no distributor in Halifax and no service available there. Quite apart from finding the money, the equipment was not available to them for a month at least, and this did not involve specialized equipment. This is the sort of issue that is very difficult to manage if one does not have the budgetary capacity to provide for some of these indirect costs in-house, that is, the service technicians and the workshops. In addition, you must have insurance, accounting and legal capacities. Research administration must meet the requirements for accountability in the use of these public funds that the Government of Canada imposes through agencies such as ours. Also, there must be an ethics review when the research involves human subjects and environmental assessments under the Environmental Assessment Act when that is required. Reports must follow the practices in the authorization of expenditure and records must be available for spot checks. All of that costs money. These are the indirect costs.

I have to resort to second-hand statements here. This is the area that universities tell us exerts such a pressure on them, among other areas, that one of their responses is to defer maintenance on physical plant. If the building can be used safely it will be used, but it will not be brought up to the standards, perhaps, that are needed. It will not be maintained well enough.

This is a complex picture. One thinks that the federal government is funding research through the agencies. Yes, it is, but it is not funding it alone. The provinces are partners through the operating grants to the universities, and sometimes even more directly in the funding of infrastructure in partnership with CFI. The students are partners because their tuition fees help pay for the time of the principal investigators. Ultimately, however, the universities are in the position of having to juggle all of this and make their ends meet.

I will stop right there, Mr. Chairman. If I could offer help by answering your questions, I would be delighted to do so.

The Chairman: Thank you, Mr. Brzustowski. Senator Moore was the instigator of this study. I will therefore turn to him to open questioning.

Senator Moore: Welcome, doctor. I do not know where to start here. You have raised many aspects of this matter in your presentation. When you talked about NSERC paying the direct costs of research, you mentioned the Canada Research Chairs. How do you fund those? Are those on a matching basis? Do the institutions have to match funds?

Dr. Brzustowski: Not for the Canada Research Chairs program. The institutions receive \$100,000 a year for the junior chairs — that is, the so-called “tier two” chairs — \$200,000 a

département, lorsque des pièces d'équipement courant avaient besoin d'entretien, soit on faisait venir un technicien de Halifax, au coût de 1 000 \$ par jour environ, soit on expédiait l'équipement en question dans une autre ville s'il n'y avait pas de distributeur à Halifax ou s'il n'y avait pas de services disponibles sur place. En plus de devoir trouver l'argent, l'université était privée de l'équipement pendant au moins un mois, et ce n'était même pas de l'équipement spécialisé. C'est le genre de problèmes qu'il est très difficile à gérer en l'absence d'un budget convenable pour assumer certains de ces coûts internes indirects, soit les techniciens de service et les ateliers. En outre, il faut payer des assurances ainsi que des services juridiques et comptables. L'administration de la recherche doit également se soumettre aux exigences que le gouvernement du Canada impose à des agences comme la nôtre en matière de responsabilisation pour ce qui est de l'usage de ces fonds publics. En outre, une analyse éthique doit avoir lieu lorsque la recherche met en cause des êtres humains et il faut parfois procéder à une évaluation environnementale lorsque l'exige la Loi sur les évaluations environnementales. Des rapports doivent faire suite aux pratiques d'autorisation de dépenses et il faut que les dossiers puissent être disponibles pour des vérifications ponctuelles. Tout cela coûte de l'argent. Voilà pour les coûts indirects.

En l'occurrence, je dois me fier à des déclarations de seconde main. C'est dans ce domaine, entre autres, que les universités sont soumises à une telle pression que la solution qu'elles ont privilégiée a été de différer l'entretien de leurs immeubles. Si on peut s'en servir en toute sécurité, on le fera, mais on ne fera rien pour les rendre conformes à des normes supérieures qui sont peut-être nécessaires. Leur entretien laissera à désirer.

C'est un dossier complexe. On pense que le gouvernement fédéral finance la recherche par le biais des agences compétentes. C'est vrai, mais il n'est pas le seul bailleur de fonds. Les provinces sont ses partenaires par le biais des subventions d'exploitation qu'elles versent aux universités et parfois, elles contribuent encore plus directement au financement de l'infrastructure en partenariat avec la FCI. Les étudiants sont également des partenaires puisque leurs frais de scolarité servent à payer les chercheurs principaux. Au bout du compte, cependant, ce sont les universités qui doivent jongler avec tout cela et s'arranger pour joindre les deux bouts.

Je vais m'arrêter ici, monsieur le président. Si je peux vous être aider en répondant à vos questions, je le ferai volontiers.

Le président: Merci, monsieur Brzustowski. Le sénateur Moore a été l'instigateur de cette étude. Je vais donc lui demander de lancer la période de questions.

Le sénateur Moore: Bienvenue, monsieur. Je ne sais pas par où commencer. Vous avez soulevé de nombreux aspects de cette question dans votre exposé. Lorsque vous avez dit que le CRSNG payait les coûts directs de la recherche, vous avez mentionné le Programme des chaires de recherche du Canada. Comment ce programme est-il financé? Selon un système de réciprocité? Les établissements doivent-ils fournir des fonds de contrepartie?

M. Brzustowski: Pas pour le Programme des chaires de recherche du Canada. Les établissements reçoivent 100 000 \$ par an pour un professeur agrégé — ceux qu'on appelle les titulaires

year for the so-called “tier one” chairs or the senior chairs. There is no requirement to match. What we hear from universities is that their range of responses is very broad across the country. Some universities put in additional funds to help the chair holders get started in research; other universities draw a lot of that money to help with the indirect costs for research across the whole university. It is very variable across the country. The universities were given that freedom in the design of that program.

Senator Moore: You mentioned the Canada Foundation for Innovation. Approximately 40 per cent comes from federal government funding and 60 per cent from the universities?

Dr. Brzustowski: That is correct. About 60 per cent comes from partners, whoever they might be. Sometimes those partners turn out to be the provincial governments that match exactly the federal funding. Sometimes the university itself dips into its endowment funds and its fundraising campaigns to provide some of that funding. Sometimes, as I understand it, even federal agencies such as ACOA take a hand in helping to provide the remaining 60 per cent.

Senator Moore: This is not directly on the point, Mr. Chairman, but I think all these things are interrelated.

What happens with the smaller schools who do not have the corporate partners in their neighbourhoods or who do not have the endowments? How do they participate?

Dr. Brzustowski: That is a real challenge. It is a challenge that we have been hearing at NSERC about our own programs, in which we provide money in partnership with industry. There is not an absence of that in Atlantic Canada specifically. However, if there are no industries in the area, then finding industrial partners is very difficult. There is no question about that.

At NSERC, we were very concerned when the issue was first raised in connection with the distribution of Canada chairs. Our senior management team visited 11 universities in Atlantic Canada. I was part of a group that visited five universities — the other group visited six — to find out what the problems were. We then went to Manitoba and to Saskatchewan in the fall of that year to visit five universities there. There is no single reason why universities are where they are. The difficult case is that of a small university that, because it feels it can contribute to local development, economic and social development, has now decided to get into research without a previous history of it.

They may not have graduate programs and therefore they have no access to our graduate funding. There may be no industry in the area. They cannot find industrial partners. This is difficult because they also find it hard to attract faculty members who would see that as a place to conduct their careers if they have aspirations to do research. They must bootstrap themselves. Our

de chaire de la catégorie 1. On n'exige pas de fonds de contrepartie. D'après ce que nous disent les universités, les réactions varient énormément. Certaines investissent des fonds supplémentaires pour aider les titulaires de chaire à se lancer dans la recherche. D'autres se servent d'une bonne partie de cet argent pour financer les coûts indirects de la recherche pour l'ensemble de l'université. Cela varie énormément d'un bout à l'autre du pays. Le programme a été conçu de façon à donner aux universités carte blanche en la matière.

Le sénateur Moore: Vous avez parlé de la Fondation canadienne pour l'innovation. Environ 40 p. 100 de son financement provient du gouvernement fédéral et 60 p. 100 des universités, n'est-ce pas?

M. Brzustowski: C'est exact. Environ 60 p. 100 provient de divers partenaires, quels qu'ils soient. Parfois, ces partenaires sont les gouvernements provinciaux qui fournissent exactement la même somme que le gouvernement fédéral. Parfois, les universités elles-mêmes puisent dans leurs fonds de dotation et font des collectes de fonds pour recueillir une partie du financement. D'après ce que j'ai compris, il arrive même parfois que des agences fédérales comme l'APECA donne un coup de main pour trouver les 60 p. 100 qui restent.

Le sénateur Moore: Ce n'est pas une réponse directe à ma question, monsieur le président, mais je conçois que toutes ces choses sont inter-relées.

Que se passe-t-il dans le cas des petits établissements qui n'ont pas de partenaires corporatifs dans leur voisinage ou qui n'ont pas de fonds de dotation? Comment participent-ils?

M. Brzustowski: C'est un véritable défi. C'est un problème épineux qui a souvent été évoqué au CRSNG au sujet de nos propres programmes, lesquels permettent le versement d'argent en partenariat avec l'industrie. D'ailleurs l'absence de partenaires ne touche pas seulement le Canada atlantique. Cela dit, s'il n'y a pas d'industries dans le secteur, il est très difficile de trouver des partenaires industriels. Cela ne fait aucun doute.

Au CRSNG, lorsque la question a d'abord été soulevée en rapport avec la répartition des chaires au Canada, cela nous a énormément inquiétés. Notre équipe de la haute direction a visité 11 universités au Canada atlantique. Je faisais partie d'un groupe qui s'est rendu dans cinq universités — l'autre groupe en a visitées six — pour se familiariser avec leurs problèmes. Nous nous sommes ensuite rendus au Manitoba et en Saskatchewan à l'automne de la même année pour visiter cinq universités de cette région. Il n'y a pas une seule raison qui fait que les universités en sont là. Il existe un problème lorsqu'une petite université qui, parce qu'elle juge que cela peut constituer un apport au développement économique et social local, décide de se lancer dorénavant dans la recherche sans avoir d'antécédents dans ce domaine.

Si elle n'a pas de programme de deuxième cycle, elle n'aura donc pas accès à notre financement à cet égard. Il n'y a peut-être pas d'industries dans la région, ce qui l'empêchera de trouver de trouver des partenaires industriels. Elle aura aussi du mal à attirer des professeurs qui considéreront cet établissement comme un lieu où ils voudront faire carrière s'ils aspirent à faire de la recherche.

program of providing research support in laboratories for selected undergraduates is one of the biggest assistances to the small universities.

However, one also sees universities that at one time had a far better research reputation than they do today. Why? The intellectual capacity remains. The capacity to be productive has declined. Budget cuts have eliminated technicians in laboratories. There is a university in the Prairies that at one time was one of our leading research universities. Its faculty of science has lost every single technician.

Senator Moore: Where have they gone?

Dr. Brzustowski: They were allowed to take early retirement because the university needed to make budget cuts over the years due to provincial funding decisions.

Senator Moore: Was it a function of the facilities as well?

Dr. Brzustowski: It is a function of the facilities now. The facilities are decaying because the technicians are not there. It is a vicious circle. It is very tough.

Senator Moore: How do we break that circle?

Dr. Brzustowski: We break it by recognizing the problems and making targeted investments. The problems are different in different universities. We do not expect suddenly that these institutions will win those funds in the national competitions for research funds. It would not do them any good anyway because they do not have the capacity to fund the indirect costs. They must have targeted funds for a number of years. They will demonstrate that their greatest need is for technicians; therefore, the money can be used for that. If the greatest need is to improve this building and build a modern workshop, the money can be used for that. If the greatest need is to attract a couple of young faculty members, give them money to get started and the promise of a career. The money can be spent this way. What is needed is targeted funding, perceptively used.

One must balance, on the one hand, the requirements for accountability — accountability in the spending of public funds — but, on the other hand, the ability to be discerning in providing money for what is needed, rather than making the universities fit into some program that does not really meet their needs. This is what we need to do.

It is easy to say that, senator. That is our diagnosis after visiting 16 universities that have had problems. It is easier to say than do, obviously.

Senator Moore: It is easier to say than do. It is difficult to observe and to study this matter without looking at the universities that we have across the country and the tremendous range of endowments and abilities to participate in funding programs that are available. It is quite a chicken and egg thing. If you do not have the funds, you do not attract the researchers, you do not

De tels établissements doivent tout faire tout seuls. Le programme du Conseil en vertu duquel nous fournissons un appui à la recherche en laboratoire pour des étudiants choisis du deuxième cycle est l'une des meilleures formes d'aide pour les petites universités.

Par ailleurs, on voit aussi des universités qui jouissaient à une époque d'une meilleure réputation qu'aujourd'hui. Pourquoi? La capacité intellectuelle est la même. C'est la capacité de production qui a décliné. Les compressions budgétaires ont entraîné la suppression des techniciens de laboratoire. Il y a dans les Prairies une université qui, à une époque, était parmi les quatre meilleures universités de recherche au pays. Depuis, sa faculté des sciences a perdu tous ses techniciens.

Le sénateur Moore: Où sont-ils allés?

M. Brzustowski: On leur a permis de prendre une retraite précoce parce que l'université a dû faire des compressions budgétaires au fil des années suite aux décisions de financement du gouvernement provincial.

Le sénateur Moore: Cela avait-il un rapport avec les installations également?

M. Brzustowski: Les installations sont en cause maintenant. Elles se dégradent parce que les techniciens ne sont pas là pour y voir. C'est un cercle vicieux. C'est très dur.

Le sénateur Moore: Comment briser ce cercle vicieux?

M. Brzustowski: En reconnaissant les problèmes et en ciblant nos investissements. Les problèmes diffèrent selon les universités. Nous ne nous attendons pas à ce que soudainement, ces établissements se méritent des fonds de recherche dans le contexte de compétitions nationales. D'ailleurs, cela ne leur serait d'aucune utilité étant donné qu'ils n'ont pas la capacité de financer les coûts indirects. Ils doivent recevoir des fonds ciblés pendant un certain nombre d'années. S'ils font la preuve que c'est de techniciens dont ils ont le plus besoin, l'argent peut servir à cette fin. S'ils ont surtout besoin d'améliorer leurs immeubles et de construire un atelier moderne, l'argent peut servir pour cela. S'ils ont surtout besoin d'attirer un ou deux jeunes professeurs en leur offrant un bon salaire et la perspective d'une carrière intéressante, l'argent peut servir à cela aussi. Il faut donc que le financement soit ciblé et utilisé de façon judicieuse.

Il faut mettre dans la balance d'une part, les exigences de la responsabilisation — la transparence concernant l'usage de fonds publics — et d'autre part, l'investissement judicieux de l'argent là où on en a besoin, au lieu de forcer les universités à s'adapter à un programme qui ne répond pas vraiment à leurs besoins. Voilà ce qu'il faut faire.

C'est facile à dire, sénateur. Voilà notre diagnostic après avoir visité ces universités qui ont des problèmes. Comme je le disais, c'est évidemment plus facile à dire qu'à faire.

Le sénateur Moore: C'est plus facile à dire qu'à faire, en effet. Il est difficile d'étudier cette question sans examiner les universités disséminées un peu partout au pays et la grande variété des fonds de dotation et des capacités à participer aux programmes de financement qui sont disponibles. C'est un peu comme la question de l'oeuf et de la poule. Si l'on n'a pas

attract the professors, you do not attract the good students. They cannot all go to the major cities in the country and they cannot all go to the United States. We do not want that to happen.

I think of my own region, and as a senator that is part of my responsibility. In Atlantic Canada we have 17 universities.

Senator Stratton: Why?

Senator Moore: We are good at teaching people. We have been doing it for hundreds of years.

Senator Stratton: My question always comes down to, why 17? What is the population of Atlantic Canada?

Senator Moore: Shall I respond to the honourable senator's question?

The Chairman: Be my guest, Senator Moore.

Senator Moore: I will finish up with the previous item first and then I will come to Senator Stratton's question.

This is the situation: We are educating a huge percentage of the university students from across the country, including some from out West, but we are not getting, in any sense of fairness, the appropriate participation. We are not able to participate in the funding programs, all of which exacerbates the matter of the accumulated deferred maintenance.

Dr. Brzustowski: May I differ with you in one particular? I think you will be happy that I differ with you on this. You mentioned that the universities are not able to attract good students.

Senator Moore: I am not saying that we do not have good students. I am saying that this circle, if it is not broken, could lead to a reduction in the quality of teachers, researchers and students.

Dr. Brzustowski: It may be that the students will lead the way out of the vicious circle. Our experience has been that universities, even those that do not have graduate programs, do not have access to funds for graduate student support, do expose their best students to serious research experiences in laboratories over the summer. Some of that undergraduate research is sufficiently good that it is actually published. Our program, called the Undergraduate Student Research Award, is in fact targeted at the small universities to assist in that. These people are superb candidates for graduate study. It so happens there is graduate study available elsewhere if those universities do not have graduate programs, but if some of these universities collectively decided to open graduate programs, they would have first-rate graduate student candidates on the spot.

This is not unique to Canada. Some of the best of the New England small colleges, the arts and science colleges, produce

suffisamment de fonds, on ne peut attirer les chercheurs, les professeurs et les bons élèves. Ils ne peuvent pas tous aller dans les grandes villes du pays et ils ne peuvent pas tous aller aux États-Unis. Nous ne voulons pas que cela se produise.

Je pense à ma propre région et en tant que sénateur, il est de mon devoir, entre autres, de la représenter. Dans le Canada Atlantique, on compte 17 universités.

Le sénateur Stratton: Pourquoi?

Le sénateur Moore: Nous sommes doués pour l'enseignement. Nous oeuvrons dans ce domaine depuis des centaines d'années.

Le sénateur Stratton: Je voulais savoir pourquoi il y en a 17? Quelle est la population du Canada Atlantique?

Le sénateur Moore: Devrais-je répondre à la question de l'honorable sénateur?

Le président: Allez-y, sénateur Moore.

Le sénateur Moore: Je vais en finir avec la question précédente et ensuite, je répondrai à celle du sénateur Stratton.

Voilà la situation. Nous assumons l'éducation d'un fort pourcentage des étudiants de niveau universitaire du pays, y compris certains de l'Ouest, mais sur le plan de l'équité, nous n'obtenons pas le degré de participation approprié. Nous ne sommes pas en mesure de participer à des programmes de financement, ce qui aggrave encore plus le problème de l'entretien différé.

M. Brzustowski: Puis-je exprimer mon désaccord avec vous sur une chose en particulier? Je pense que vous serez heureux que je ne sois pas d'accord avec vous à ce sujet. Vous avez mentionné que les universités ne sont pas en mesure d'attirer de bons étudiants.

Le sénateur Moore: Je ne dis pas que nous n'avons pas de bons étudiants. Simplement, si ce cercle vicieux n'est pas brisé, il pourrait déboucher sur une réduction de la qualité des enseignants, des chercheurs et des étudiants.

M. Brzustowski: Ce sera sans doute les étudiants qui paveront la voie vers une solution. D'après notre expérience, les universités, même celles qui n'ont pas de programmes de deuxième cycle et qui n'ont pas accès aux fonds réservés à ce niveau, font en sorte d'offrir des expériences de recherche en laboratoire enrichissantes à leurs meilleurs étudiants pendant l'été. Certaines des recherches menées par des étudiants de premier cycle sont en fait suffisamment valables pour être publiées. Notre programme de Bourses de recherche pour les étudiants de premier cycle vise précisément à aider les petites universités à cet égard. Ces étudiants sont d'excellents candidats pour des études de deuxième cycle. Il arrive qu'il y ait des programmes de deuxième cycle disponibles ailleurs si les universités en question n'en ont pas, mais si certaines de ces universités décidaient collectivement d'élargir leurs programmes de deuxième cycle, ils auraient sur-le-champ toute une brochette de candidats du premier cycle de très haute volée.

La situation n'est pas propre au Canada. Certains des meilleurs petits collèges de la Nouvelle-Angleterre, des collèges

superb candidates for graduate studies in the research universities of the United States. It is an exact comparison.

Senator Moore: With respect to indirect costs, I assume by that you mean deferred maintenance?

Dr. Brzustowski: I would include maintenance; deferred being the accumulation of decisions.

Senator Moore: Exactly. When NSERC decides to award funds, is there a percentage allocated for facilities and ongoing maintenance of those facilities? You said in your remarks that universities are on their own.

Dr. Brzustowski: They are, and it is worse than that. The answer is no. In fact, on the first phase, you will see that we are able to give 39 per cent of what people request. We have a fragmented research funding system in this country, and compared to the United States, for example, we provide far less money.

In the United States, the National Science Foundation would provide for all of the indirect costs. They would provide the salaries of the professors, who are the principal investigators, for at least two months in the summer, and they would do it all from one source. They would either accept the proposal and fund it almost totally, or not accept it. We have this fragmented approach, which has resulted in a difficult situation.

Senator Moore: I understand that in the United States, the funding for facilities and indirect costs can be anywhere from 15 to 115 per cent, and it averages out to 50, 60 per cent.

Dr. Brzustowski: Absolutely.

Senator Moore: I view those people as competition for our teachers, for our researchers and for our students, so perhaps we need to get away from this fragmented approach and try to address the situation in a different manner.

Dr. Brzustowski: If one addresses that within the current budgets, without providing new money, then obviously a smaller percentage of people would be funded and the chances that the small universities will surge ahead in that are pretty slim. That is why I come back to the point about targeted investments, recognizing their specific needs and allowing them to compete much more successfully in the national competitions.

By the way, that is what the universities are asking for. They do not ask us to lower the standards for them. They do not. The intellectual capacity is there. The ability to be productive is lacking.

The Chairman: Senator Moore, I am concerned about the witness's schedule. Perhaps we can come back to you.

Senator Banks: Following up on what you just said and the question that Senator Moore asked, would we, in your candid and personal view, be better off right now to solve the problem by assuming there is not much more money available — which at the moment, given events, might be the case — and spreading the butter less thinly? Would we be better off doing fewer little projects that are not properly funded, reducing the number of

d'humanités et de sciences, produisent de superbes candidats aux études de deuxième cycle dans les universités de recherche des États-Unis. C'est une comparaison exacte.

Le sénateur Moore: Pour ce qui est des coûts indirects, je suppose que vous entendez par là l'entretien différé?

M. Brzustowski: J'englobe l'entretien; le fait qu'il soit différé découle de décisions successives.

Le sénateur Moore: Tout à fait. Lorsque le CRSNG décide d'octroyer des fonds, y a-t-il un pourcentage alloué aux installations et à leur entretien permanent? Vous avez dit dans votre déclaration que les universités devaient se débrouiller seules.

M. Brzustowski: C'est juste, et même encore pire que cela. La réponse est non. En fait, au cours de la première phase, nous serons en mesure de fournir aux candidats reçus 39 p. 100 de ce qu'ils ont demandé. Le système du financement de la recherche est fragmenté au Canada et, comparativement aux États-Unis, par exemple, nous y consacrons beaucoup moins d'argent.

Aux États-Unis, la National Science Foundation financerait l'ensemble des coûts indirects. Elle paierait le salaire des professeurs, pendant à tout le moins les deux mois de l'été, et l'argent proviendrait d'une source unique. Soit que la Foundation accepte une proposition et qu'elle la finance presque entièrement, soit qu'elle la rejette. Ici, nous avons une approche fragmentée qui a créé une situation difficile.

Le sénateur Moore: Je crois savoir qu'aux États-Unis, le financement destiné aux installations et aux coûts indirects peut aller de 15 à 115 p. 100, avec une moyenne de 50 ou 60 p. 100.

M. Brzustowski: Absolument.

Le sénateur Moore: Je considère que cette instance livre concurrence pour nos enseignants, nos chercheurs et nos étudiants. Par conséquent, nous aurions intérêt à abandonner cette approche fragmentée et à essayer de régler le problème de façon différente.

M. Brzustowski: Si l'on essaie de régler le problème dans les limites des budgets actuels, sans débloquer de nouveaux fonds, il est évident qu'un plus petit pourcentage de gens pourront être financés et les chances des petites universités de s'en sortir seront plutôt minces. Voilà pourquoi je reviens à mon argument au sujet des investissements ciblés; il faut reconnaître leurs besoins spécifiques et leur permettre de réussir beaucoup mieux dans les compétitions nationales.

Soit dit en passant, c'est ce que souhaitent les universités. Elles ne nous demandent pas d'abaisser nos normes pour elles. Pas du tout. La capacité intellectuelle est là. C'est la capacité de production qui fait défaut.

Le président: Sénateur Moore, je me fais du souci au sujet de l'horaire du témoin. Nous pourrions peut-être vous revenir.

Le sénateur Banks: Pour faire suite à ce que vous venez de dire et à la question posée par le sénateur Moore, à votre avis — et soyez franc —, n'aurions-nous pas intérêt à résoudre le problème en prenant comme hypothèse de base qu'il n'y aura pas tellement plus d'argent disponible — ce qui, pour l'heure, compte tenu des événements, risque de bien d'être le cas —, et de moins se disperser? Ne serait-il pas préférable de s'attacher à un plus

research projects, and fund each of them better? Would it be better to reduce the numbers of things that are going on and specialize?

To put the question in another way, if there were not more money available, would we do a better job of dispensing funds by restricting the things on which we require that it be spent?

Dr. Brzustowski: I will answer that and I will be candid. This is my personal opinion. We need two things: We need a strong base of well-educated people and a large number of faculty members active in research so that they are capable of teaching people who understand today's science and today's technology, not just because of the new knowledge they will create in Canada, but because that gives us access to new knowledge from around the world. That requires the base. Above that base, what we need is a strategy. A strategy that I like, that I think is the only one that makes sense, I label "strategic leapfrogging." Do not try to catch up on all fronts by providing more money for everything that we do so that we do a little more of it a little faster, a little better. Rather, accept the fact that in some areas, we are not at the leading edge, but we are sufficiently good that a targeted investment will take us to the leading edge. That would be my answer — a strong base across the country, and that does include those targeted investments into smaller universities. Beyond building that base, with strategic leapfrogging, making tough decisions about where we have the potential to leap ahead of the competition, we should invest in a targeted way in our best areas. This idea did not originate with me. The strategy of Genome Canada is precisely that.

Senator Banks: To take that as an example, there are some products of this research — I hesitate to use the word "products," but sometimes they are products of one kind or another — in which the university retains an ongoing, proprietary and residual interest. To what extent does that return any of the research's expenses to the university?

Dr. Brzustowski: Again, I will give a candid opinion and I will paint with a broad brush. At this point, that activity is only sufficiently developed in Canada on the average to pay the costs of administering the research offices. What matters is that "invented in Canada" should mean "made in Canada," if the invention came out of publicly funded research.

This is the case with those short-term research projects where industry is a partner and comes to the table with its own money. Our experience is that a dollar of NSERC funds in our research projects attracts \$1.70 of industry money, and that \$2.70 is spent at the university. If it puts money on the table, industry will use the results more quickly.

petit nombre de projets qui ne sont pas financés adéquatement; autrement dit, de réduire le nombre de projets de recherche et de financer chacun d'eux plus généreusement? Serait-il plus utile de restreindre le nombre de projets et de se spécialiser?

Pour formuler la question autrement, s'il n'y a pas davantage d'argent disponible, ne serait-il pas plus rentable de distribuer les fonds en restreignant les projets qui peuvent en bénéficier?

M. Brzustowski: Je vais répondre sans détour. Voici mon opinion personnelle. Il nous faut deux choses: nous avons besoin d'un vaste bassin de personnes hautement scolarisées et d'un grand nombre de professeurs d'université actifs dans le domaine de la recherche qui sont capables d'enseigner à des gens qui comprennent la science et la technologie d'aujourd'hui non seulement parce qu'ils créeront un nouveau savoir au Canada, mais parce qu'ils nous donneront accès à de nouvelles connaissances provenant de partout dans le monde. Nous avons besoin d'une telle base. Au-delà de cela, il faut élaborer une stratégie. Il y a une stratégie que j'aime bien et qui, à mon avis, est la seule qui est logique. Je l'appelle le «saute-mouton stratégique». Il ne faut pas essayer de faire du rattrapage sur tous les fronts en injectant davantage d'argent dans tous nos domaines d'activités pour que nous puissions avancer un petit peu mieux et un petit peu plus vite. Il faut plutôt accepter le fait que dans certains domaines, nous ne sommes pas à la fine pointe, mais que nous sommes suffisamment compétents pour qu'un investissement ciblé nous permette de franchir ce pas. Ce serait ma réponse: un bassin solide dans tout le pays, et cela englobe des investissements ciblés vers les petites universités. Une fois ce bassin acquis, il faut faire du dépassement stratégique, c'est-à-dire déterminer dans quel domaine nous avons la possibilité de dépasser la concurrence. Ce sera là une décision difficile, mais nous devrions vraiment investir de façon ciblée dans les domaines où nous sommes les meilleurs. Cette idée n'est pas de moi. C'est précisément la stratégie de Génome Canada.

Le sénateur Banks: Pour donner un exemple, il y a certains produits de cette recherche — j'hésite à employer le terme «produits» mais parfois il s'agit de produits d'un genre ou l'autre — à l'égard desquels l'université conserve un intérêt de propriétaire permanent et résiduel. Dans quelle mesure ce rendement permet-il de payer les dépenses de recherche de l'université?

M. Brzustowski: Encore une fois, je parlerai franchement et je n'irai pas par quatre chemins. À ce stade-ci, cette activité a uniquement une portée suffisante au Canada pour payer en moyenne les coûts d'administration des bureaux de recherche. Ce qui importe, c'est que la formule «inventé au Canada» veuille dire «fabriqué au Canada», si l'invention est le fruit de recherches financées par l'État.

C'est le cas de projets de recherche à court terme où l'industrie fournit un partenaire qui arrive à la table avec son propre argent. D'après notre expérience, chaque dollar de financement du Conseil attire 1,70 \$ des milieux industriels, et ce 2,70 \$ est dépensé à l'université. Si l'industrie apporte davantage d'argent au moulin, elle pourra utiliser les résultats plus rapidement.

The longer-term results of basic research that can make huge changes and produce radical innovations in the way we do things take time. Many of these innovations should not be commercialized. They should be in the public domain for all the good reasons. However, some of them should be commercialized to provide the feedback to the economy that creates the tax revenues that pay for this stuff.

The main goal should be new economic activity, new jobs, industries and companies. It should not be to get revenue back into the universities. The perspective becomes quite distorted if the whole object of the exercise is for the university to retain control and to seek relief from its budgetary problems in trying to commercialize the results of some of its research. That should be done by the private sector for the benefit of the economy as a whole. Realistically, that is the only thing possible, because the people who know much more about this than I do say that the private investment required to take a proven idea out of a research lab and turn it into a successful product in the market is many times greater than the public investment in doing the research in the first place. In addition, the private investors take on all the risks of failure to reach the market or failure in the market.

I do not see that as a solution, but I see it as a hugely important activity for the nation.

Senator Banks: With most stories, there is side A and side B, and the truth is somewhere else. Do you have any sense that if the cavalry came charging over the hill with bags of money, that we would be rewarding imprudent management?

Dr. Brzustowski: I do not think so. That would not come spontaneously. Do not forget, researchers are people who are at their best when they do what they are trained to do: research. They very often do not understand the financial structure of their own universities. If the university obtained additional funds, they would have to be serious about managing the money. The money would not be suddenly distributed as a new source of research funds. It would have to be targeted to solving the problems that existing research funds create. Those problems are all listed and include issues such as insufficient technicians and deferred maintenance. If this were seen as a windfall for researchers to suddenly do more of what they were doing before, the whole point would be missed and the problem would not be solved, no matter how much money you put in.

Senator Stratton: It behoves those of us sitting around this table to perhaps ask some difficult questions. When I think of post-secondary education, part of the problem I see is that we have a population of 30 million people spread unevenly across the country. As an example, 40 years ago, Manitoba had one university and a college; it now has three universities with community colleges in a population of 1 million people. It becomes very difficult to support that kind of infrastructure with that kind of population base. That was my question to Senator

Les résultats à long terme de la recherche fondamentale, qui sont susceptibles de déboucher sur des changements considérables et de produire des innovations spectaculaires dans notre façon de faire les choses, prennent du temps. Un grand nombre de ces innovations ne devraient pas être commercialisées. Elles devraient rester dans le domaine public pour toutes sortes de bonnes raisons. Cependant, certaines d'entre elles devraient être commercialisées afin d'alimenter l'économie qui crée les recettes fiscales permettant de financer ces efforts.

L'objectif principal devrait être une nouvelle activité économique, de nouveaux emplois, de nouveaux secteurs et entreprises. Ça ne devrait pas être de réinjecter les revenus dans les universités. On fausse carrément les choses si l'objet ultime de l'exercice est de permettre aux universités de conserver le contrôle sur la recherche et de tenter de résoudre ses problèmes budgétaires au moyen de la commercialisation des résultats d'une partie de ces recherches. Cela devrait être l'apanage du secteur privé pour le plus grand bien de l'ensemble de l'économie. En fait, c'est la seule option possible étant donné que les personnes qui s'y connaissent beaucoup mieux que moi affirment que l'investissement privé nécessaire pour prendre une idée qui a passé avec succès le test de la recherche en laboratoire et la transformer en un produit populaire sur le marché dépasse de loin l'investissement public consacré à la recherche en premier lieu. En outre, les investisseurs privés assument tous les risques de l'échec de la mise en marché ou de la pénétration du marché.

Je ne considère pas cela comme une solution, mais comme une activité extrêmement importante pour la nation.

Le sénateur Banks: Comme dans tous les domaines, il y a deux versions, et la vérité est quelque part ailleurs. Avez-vous le sentiment que si la cavalerie se pointait chargée de sacs d'or, nous récompenserions une gestion imprudente?

M. Brzustowski: Je ne le pense pas. Cela ne se ferait pas spontanément. N'oubliez pas que les chercheurs sont des gens qui donnent le meilleur d'eux-mêmes lorsqu'ils font ce pour quoi ils ont été formés, soit la recherche. Très souvent, ils ne comprennent pas la structure financière de leur propre université. Si les universités obtenaient des fonds supplémentaires, elles devraient en faire une gestion sérieuse. L'argent ne serait pas soudainement distribué en tant que nouvelle source de fonds de recherche. Il devrait viser à résoudre les problèmes créés par les fonds de recherche actuels. Ces problèmes, il y en a toute une liste, notamment la pénurie de techniciens et l'entretien différé. Si cela était perçu comme une manne pour que les chercheurs fassent simplement plus dans la même veine qu'avant, on aurait raté le coche et le problème ne serait toujours pas résolu, peu importe la somme investie.

Le sénateur Stratton: Il est du devoir de ceux qui siègent autour de cette table de poser certaines questions difficiles. Lorsque je songe à l'éducation postsecondaire, je considère qu'une partie du problème tient au fait que nous avons une population de 30 millions d'habitants répartis inégalement sur le territoire. Par exemple, il y a 40 ans, le Manitoba avait une université et un collège; à l'heure actuelle, elle compte trois universités et de nombreux collèges communautaires pour une population d'un million d'habitants. Il devient très difficile

Moore: If there are 17 universities in the four Atlantic provinces, that is a pretty high ratio when you think about it.

We must ask ourselves a question, and it follows from what Senator Banks has stated. Perhaps there must be a rationalization that, as you have said, targets rather than continues to expand. I know that in Manitoba they are talking about developing another university of the north. I really am amazed at that kind of thinking, not that it is inappropriate for the folks up there, but simply because of the cost.

In British Columbia, Prince George has a university of the north. One starts to wonder. It is relatively easy to create new bodies, but when you talk to anyone in the universities, and in any other venues like that, for example, symphony orchestras or the ballet, it becomes clear that as soon as you create an infrastructure, you must support it from there to eternity.

It is extremely difficult and it is of serious concern to me. Despite our small population base, we continue to create more and more institutions. That puts a severe strain on the situation.

Would you care to respond to that?

Dr. Brzustowski: You are posing a difficult question, senator.

Senator Stratton: Yes, I am, but I think it has to be posed.

Dr. Brzustowski: I hope you will be satisfied with my opinions as an individual because these are not issues that the council has considered.

I think we make too much of the fact that our population is small. Thirty-one million is not a small population. It is dispersed, and not all the distances are in the West. I can tell you that from personal experience.

The fact is, some of the things we are talking about do not depend on the size of the country. Sweden's population is 2 million smaller than Ontario's, and it has some superbly equipped scientific institutions. Their only drawback is that there are not enough people in them.

Ultimately, what matters in universities is the average number of students facing the average professor. We cannot increase that beyond a certain number and still maintain an effective education system that contains a component of social interaction. It must do that. People must have the chance to test out ideas on one another.

If you say that number has to be 20 or 25, I say that it is closer to 25 in this country than 20. When the universities were saying they were in a crisis, it was 16, but now it is much closer to 24. Once you have that situation, then what are the costs of either aggregating that number into small units in big universities or exclusive units in very small universities? I have not seen a study of that, but I suspect that the cost is not huge. The important

d'appuyer ce genre d'infrastructure avec le bassin démographique qui est le nôtre. C'était là le sens de ma question au sénateur Moore: s'il y a 17 universités dans les quatre provinces de l'Atlantique, quand on y pense, c'est un ratio assez élevé.

Il faut se poser une question qui fait d'ailleurs suite aux propos du sénateur Banks. Peut-être qu'une rationalisation s'impose et qu'on devrait, comme vous l'avez dit, adopter une approche ciblée plutôt que de continuer à prendre de l'expansion. Je sais qu'au Manitoba, on envisage de construire une autre université dans le Nord. Je suis absolument abasourdi devant une telle perspective, non pas que cela ne serait pas utile pour les citoyens de la région septentrionale, mais simplement en raison du coût.

En Colombie-Britannique, Prince George est le site de l'université dans le Nord. Il y a lieu de s'interroger. Il est relativement facile de créer de nouvelles instances, mais lorsqu'on s'entretient avec des représentants des universités ou de tout autre domaine du genre, par exemple des orchestres symphoniques ou des troupes de ballet, il devient évident que dès qu'on crée une infrastructure, on est obligé de l'appuyer indéfiniment.

C'est un grave problème qui me préoccupe sérieusement. En dépit de notre faible bassin de population, nous continuons de créer de plus en plus d'établissements. Cela impose de sérieuses contraintes.

Voulez-vous répondre à cela?

M. Brzustowski: Vous posez une question difficile, sénateur.

Le sénateur Stratton: Oui, je le sais, mais j'estime qu'elle doit être posée.

M. Brzustowski: J'espère que vous vous satisferez de mon opinion personnelle, car ce ne sont pas là des questions que le Conseil a examinées.

Je pense que nous accordons trop d'importance à la petite taille de notre population. Trente millions d'habitants, ce n'est pas rien. Notre population est dispersée, mais ce n'est pas que dans l'Ouest qu'il y a d'énormes distances. Je peux vous le dire d'expérience.

Le fait est que certaines des problèmes dont nous discutons n'ont rien à voir avec la taille de notre pays. La Suède, qui compte 2 millions d'habitants de moins que l'Ontario, peut compter sur des établissements scientifiques dotés d'équipement dernier cri. Le seul inconvénient, c'est qu'ils n'abritent suffisamment de chercheurs.

Au bout du compte, l'important dans les universités, c'est le nombre moyen d'élèves par rapport au nombre moyen de professeurs. Nous ne pouvons pas aller au-delà d'un certain nombre et continuer à maintenir un système d'éducation efficace qui permette un élément d'interaction sociale. Or, l'université doit offrir cela. Les gens doivent avoir la possibilité d'échanger des idées.

Si vous dites que ce nombre doit être de 20 ou 25, je dis qu'il avoisine plutôt 25 que 20 au Canada. Lorsque les universités affirmaient vivre une crise, ce nombre s'élevait à 16, mais aujourd'hui il est beaucoup plus près de 24. Combien coûte le fait de créer de petites unités dans les grandes universités ou des unités exclusives dans les très petites universités? Je n'ai lu aucune étude sur le sujet, mais je présume que le coût n'est pas

point is getting the young people in certain numbers into the classroom. Whether you do that in a very large university but still maintain quality through relatively small class sizes, or whether you do it in the smaller institutions, depends a lot on local choice and local culture.

You mentioned British Columbia. I have been informed that one of the effects of creating the University of Northern British Columbia in Prince George is that, contrary to the expectation that this should be the “university of the north,” it is in fact meeting the needs of people from the southern parts of the province where the spaces are in short supply.

I would have to know a lot more about local details before I could answer the question.

I have visited the University of Winnipeg and the University of Manitoba several times. I see places full of young people getting an education. I do not see places sitting empty with infrastructure being paid for and not used.

These are very difficult issues. The way the system has evolved in this country, we deal with the kind of question I just addressed separately from the issue of research and working at the intellectual frontiers.

The Chairman: Thank you, Dr. Brzustowski. Bon voyage.

Our next group of witnesses is from the Department of Finance. We greatly appreciate their attendance and their willingness, as always, to help us in our work. I do not suppose they are here because the federal government wants to take full ownership of this problem. Perhaps they wish to leave an entirely contrary impression with us.

Senators, our principal witness today is well-known to all of you from her previous appearances at this committee. I refer to Susan Peterson, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

Ms Peterson, I invite to you introduce your colleagues and to make your opening statement.

Ms Susan Peterson, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance: Mr. Chairman, with me today are Barbara Anderson, Director of Federal-Provincial Fiscal Relations; Stéphane Hardy, who is part of the Social Policy Branch of the Department of Finance and who has been working on the education issue in particular; and John Connell, who is from the economic development part of the Department of Finance. Mr. Connell has worked closely on some of the new initiatives that the federal government has taken with respect to research efforts.

Mr. Chairman, I very much appreciate your invitation to join you again today. Your committee is inquiring into deferred maintenance costs in Canada’s post-secondary education institutions. Of course, post-secondary education is fundamentally a provincial responsibility. It is provincial governments that decide how much funding they will provide to these institutions in this country for their ongoing operations, including deferred maintenance.

énorme. L’important, c’est de créer des classes comptant un certain nombre de jeunes. Que vous fassiez cela dans les très grandes universités, où vous conserveriez un enseignement de qualité grâce à des classes assez petites, ou que vous le fassiez dans les petites institutions, c’est en grande partie une question de choix et de culture locale.

Vous avez parlé de la Colombie-Britannique. On m’a expliqué que l’Université du nord de la Colombie-Britannique à Prince George, qui devait être une «université pour le nord», répond en fait aux besoins des habitants du sud de la province où l’on manque de places dans les universités.

Il faudrait que je connaisse davantage de détails liés à la région avant de pouvoir répondre à la question.

J’ai visité les universités de Winnipeg et du Manitoba à plusieurs reprises. J’ai vu des salles de classe remplies de jeunes. Je n’ai pas vu de places inoccupées dans des établissements qu’on est en train de payer et qui ne servent pas.

Ce sont là des questions très difficiles. En raison de la façon dont le système a évolué au pays, nous sommes maintenant confrontés au type d’enjeux que j’ai abordé en plus de la question de la recherche et du travail dans un milieu intellectuel.

Le président: Merci, M. Brzustowski. Bon voyage.

Notre prochain groupe de témoins provient du ministère des Finances. Comme toujours, nous lui sommes reconnaissants d’être venu et de bien vouloir nous aider dans notre travail. Je ne crois pas qu’il soit ici parce que le gouvernement fédéral veut s’approprié le problème. Peut-être veut-il nous donner une impression tout à fait contraire.

Sénateurs, vous connaissez bien notre principal témoin, car elle a déjà comparu devant le comité. Il s’agit de Susan Peterson, sous-ministre adjointe à la Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Madame Peterson, je vous invite à présenter vos collègues et à formuler vos observations préliminaires.

Mme Susan Peterson, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances: Monsieur le président, je suis accompagné aujourd’hui de Barbara Anderson, directrice de la division des relations fédérales-provinciales; de Stéphane Hardy, qui fait partie de la Division de la politique sociale du ministère et qui travaille en particulier au dossier de l’éducation; et de John Connell, du secteur du ministère consacré au développement économique. M. Connell a participé de près aux nouvelles initiatives que le gouvernement fédéral a mises en oeuvre dans le domaine de la recherche.

Monsieur le président, je vous sais gré de l’invitation que vous m’avez lancée. Le comité fait enquête sur le report des coûts d’entretien des établissements canadiens d’enseignement postsecondaire. Bien entendu, l’enseignement postsecondaire est fondamentalement une responsabilité provinciale. Ce sont les provinces qui déterminent le financement des établissements d’enseignement postsecondaire afin de leur permettre de poursuivre leurs activités, y compris l’entretien différé.

However, it is certainly true that the federal government does play a significant role with respect to post-secondary education, notably through its transfers to provinces and territories, through investments in research, and through programs to ensure post-secondary education is widely accessible to qualified Canadians everywhere, regardless of their income.

The Department of Finance is responsible for administering the major federal transfers to provinces and territories. I understand that is why you have invited me here today.

The funds that the federal government transfers to the provinces and territories each year are significant. This year, the three major transfer programs will amount to approximately \$45 billion. To give you a sense of what this means to the provinces, it make up about 18 per cent of Alberta's revenues, at one end of the scale, and about 43 per cent of Nova Scotia's revenues at the other end. The territories stand apart from the provinces. In the three territories, federal transfers make up 72 per cent of Yukon's revenues, 78 per cent of the Northwest Territories' revenues, and 95 per cent of Nunavut's revenues.

Given their magnitude, these transfers obviously support many different provincial programs and services. They ensure the provinces have the financial capacity to provide Canadians, wherever they live, with reasonably comparable levels of public services.

Having heard some of the remarks of the previous witness, I would like to point out that these transfers to provinces and territories create a big difference between Canada and the United States. There is nothing equivalent in the U.S. Thus, when one looks at how universities are funded in the United States and what they get through their research institutions and what have you, we could add that up. However, these major transfers to provinces and territories in Canada have no equivalent in the United States.

[Translation]

The federal government provides most of its transfers to provinces and territories through three large programs: first, the Canada Health and Social Transfer (CHST), which was created in 1996.

The CHST is a block fund intended to support health care, social assistance, social services, early childhood development and post-secondary education. Under the structure of this block fund, provinces are entirely free to choose how they will allocate their CHST money.

Transfers under the CHST are made in two forms: cash and tax transfers. This year, the CHST will provide \$34.0 billion to provincial and territorial governments — \$18.3 billion in cash and an estimated \$15.7 billion in tax points.

Toutefois, il est tout à fait vrai que le gouvernement fédéral joue un rôle important dans l'enseignement postsecondaire, notamment grâce aux transferts qu'il verse aux provinces et aux territoires; grâce aux investissements dans la recherche; et grâce à des programmes visant à assurer que l'enseignement postsecondaire soit largement accessible aux Canadiens admissibles de toutes les régions du pays, peu importe leur revenu.

Le ministère des Finances est responsable de l'administration des principaux transferts fédéraux aux provinces et aux territoires. Je crois savoir que c'est la raison pour laquelle vous m'avez invitée.

Les fonds que le gouvernement fédéral transfère aux provinces et aux territoires chaque année sont importants. Cette année, les trois principaux transferts s'élèveront à approximativement 45 milliards de dollars. À titre indicatif, ces transferts représentent environ 18 p. 100 des recettes de l'Alberta et jusqu'à 43 p. 100 de celles de la Nouvelle-Écosse. La situation des trois territoires est exceptionnelle. Les transferts fédéraux représentent 72 p. 100 des recettes du Yukon, 78 p. 100 de celles des Territoires du Nord-Ouest et 95 p. 100 de celles du Nunavut.

Compte tenu de leur importance, ces transferts contribuent évidemment au financement de nombreux programmes et services provinciaux. Ils assurent que les provinces ont la capacité financière d'offrir aux Canadiens, peu importe où ils résident, des services publics raisonnablement comparables.

Pour faire suite à certaines des observations formulées par le dernier témoin, je tiens à souligner que les transferts aux provinces et aux territoires créent une grande différence entre le Canada et nos voisins du sud. Il n'existe aucun équivalent aux États-Unis. Nous pourrions faire la somme du financement que reçoivent les universités américaines et des fonds qu'elles obtiennent des institutions de recherche, mais il demeure que les principaux transferts aux provinces et aux territoires n'ont aucun équivalent aux États-Unis.

[Français]

Le gouvernement fédéral effectue la majeure partie de ses transferts aux provinces et aux territoires dans le cadre de trois grands programmes: premièrement, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, le TCSPS, qui a été établi en 1996.

Le TCSPS est un mécanisme global visant le financement des soins de santé, de l'aide sociale, des services sociaux, du développement de la petite enfance et de l'enseignement postsecondaire. Selon la structure de ce mécanisme de financement global, les provinces sont entièrement libres de déterminer l'affectation des transferts qu'elles reçoivent dans le cadre du TCSPS.

Les transferts effectués dans le cadre du TCSPS prennent deux formes: des transferts en espèces et des transferts de points d'impôt. Cette année, le TCSPS assurera aux provinces et aux territoires 34 milliards de dollars, soit 18,3 milliards de dollars en espèces et environ 15,7 milliards de dollars en points d'impôt.

A bit of history might be useful here. One of the CHST's predecessor programs was Established Programs Financing, or EPF.

Like the CHST, EPF was a block fund which took the form of a cash transfer and tax transfer. Unlike the CHST, however, EPF legislation notionally earmarked how much money would go to health care — 70 per cent— and how much would go to post-secondary education — 30 per cent.

I say “notionally earmarked” because even under EPF, provinces were free to allocate the federal transfers according to their own priorities. The notional allocation reflected the distribution of federal funds for post-secondary education and health care when EPF was introduced in 1977.

[English]

When the Canada Health and Social Transfer came into effect in 1996, federal transfers for post-secondary education and health care, as well as the funding for social assistance and social services under the Canada Assistance Plan, were rolled into this new program. The important thing is that under the CHST, there is no notional amount allocated for any specific sector. As I indicated earlier, provinces can spend the money they receive according to their own individual priorities. This approach is part and parcel of the maturing of the fiscal relations between the two orders of government in the Canadian federation.

The second major transfer program is equalization. I have been before you before to discuss that and I know that you will be studying it in more depth at a later date.

In brief, equalization ensures that the less prosperous provinces have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation. As you know, seven provinces currently qualify for equalization payments. These payments, too, are unconditional. Provinces can spend them as they see fit. This year, the seven eligible provinces will receive payments under this program totalling approximately \$10.6 billion.

The third major federal transfer program is designed specifically to support the territories and is known as territorial formula financing. It ensures that territorial governments can provide services to their residents, recognizing the higher costs of providing such services in the North. This year, these payments to Canada's three territories will total \$1.5 billion. Again, the territories can use these funds as they see fit.

Together, these transfer programs constitute the primary financial instrument through which the federal government contributes to the ongoing support of the post-secondary education sector and its institutions.

The picture of federal support for higher education is far from complete if one looks only at these transfers. These general transfers are supplemented in several ways by federal programs

Il serait utile, ici, de revenir en arrière. L'un des programmes remplacés par le TCSPS était le Financement des programmes établis ou FPE.

Comme le TCSPS, le FPE était un mécanisme de financement global prévoyant des transferts en espèces et des transferts de points d'impôt. Contrairement au TCSPS, la législation régissant le FPE prévoyait l'affectation théorique des transferts aux soins de santé, 70 p. 100, et à l'enseignement postsecondaire, 30 p. 100.

Je parle d' «affectation théorique » parce qu'en vertu du FPE, les provinces étaient libres d'affecter les transferts fédéraux selon leurs propres priorités. L'affectation théorique reflétait la répartition des fonds fédéraux à l'enseignement postsecondaire et aux soins de santé lors de l'instauration du FPE en 1977.

[Traduction]

Lorsque le TCSPS est entré en vigueur en 1996, les transferts fédéraux au titre de l'enseignement postsecondaire et des soins de santé, ainsi que le financement de l'aide sociale et des services sociaux en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, ont été inclus dans le nouveau programme. L'élément important c'est qu'en vertu du TCSPS, il n'y a pas de montant théorique affecté à un secteur en particulier. Comme je l'ai indiqué, les provinces peuvent dépenser les sommes qu'elles reçoivent selon leurs propres priorités. Cette approche fait partie intégrante de l'arrivée à maturité des relations financières entre les deux ordres de gouvernement dans la fédération canadienne.

Le deuxième programme fédéral de transfert en importance est le Programme de péréquation. J'ai déjà comparé devant vous pour en discuter et je sais que vous l'étudierez plus en profondeur plus tard.

En bref, le Programme de péréquation assure que les provinces moins prospères disposent de recettes suffisantes pour offrir des services publics raisonnablement comparables à des niveaux d'imposition raisonnablement comparables. Comme vous le savez, sept provinces sont actuellement admissibles à recevoir des paiements de péréquation. Ces paiements sont inconditionnels. Les provinces peuvent les dépenser à leur guise. Cette année, les sept provinces admissibles recevront dans le cadre de ce programme des paiements totalisant environ 10,6 milliards de dollars.

Le troisième programme fédéral de transfert en importance s'adresse plus particulièrement aux territoires. Il s'agit de la Formule de financement des territoires. Elle assure que les gouvernements territoriaux peuvent offrir des services à leurs résidents, compte tenu des coûts plus élevés de la prestation de ces services dans les régions nordiques. Cette année, les paiements aux trois territoires totaliseront 1,5 milliard de dollars. Les territoires peuvent utiliser ces fonds à leur guise.

Globalement, ces programmes de transfert constituent les principaux instruments financiers par lesquels le gouvernement fédéral contribue au financement du secteur de l'enseignement postsecondaire et de ses institutions.

Si l'on ne s'arrête qu'à ces transferts, on n'obtient pas une vue d'ensemble complète de l'aide que consent le gouvernement fédéral au titre de l'enseignement supérieur. D'autres éléments

and instruments closely targeted to post-secondary education and to research. These targeted programs are important in understanding the full role that the federal government plays in post-secondary education, and therefore I want to mention them today.

First, I would like to outline the long-standing role of the federal government in promoting access to higher education for Canadians. The Canada Student Loans Program was introduced as far back as 1964. It has played a very significant role for almost 40 years in helping young people with the cost of their education. This year, it is providing \$1.7 billion in loans to nearly 400,000 students in Canada. In 1998, the program was expanded to include Canada study grants. Students with dependants who have financial needs in excess of the maximum loans available can now receive grants of up to \$3,000. Last year, nearly 65,000 students were awarded these grants and they totalled close to \$100 million. At the same time, in 1998, a number of measures were put in place to help graduates who encounter difficulty in repaying Canada student loans.

Perhaps the most significant among recent initiatives is the Canada Education Savings Grant. To assist families in saving for their children's higher education, the government adds to the amounts that families put into Registered Education Savings Plans each year. The grant is equal to 20 per cent on amounts up to \$2,000, or \$400 a year.

This grant is proving to be a great success. Before it was introduced in 1998, there were approximately 700,000 RESPs in the country, representing \$2.4 billion. As of September 2000, a very short time later, the number has increased to 1.6 million RESPs, representing \$6.7 billion. You can see that in a very short time, there has been nearly a threefold increase in funds being set aside by families specifically for the higher education of their children.

I will mention also Canada Millennium Scholarships, which were introduced in 1998. They also help to make higher education affordable. They provide about 90,000 needy students each year with scholarships averaging \$3,000. This directly reduces the debt that they would otherwise incur.

I would like to turn to investments in research at universities.

[Translation]

The federal government also has a long-standing role in supporting the research role of Canada's post-secondary institutions. I would like to speak to this now.

First, there are the three federal granting councils that support research: the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC), created in 1977; the Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC), created in 1978; and the Canadian Institutes of Health Research (CIHR), created in 2000.

s'ajoutent à ces transferts généraux, soit les programmes et les instruments fédéraux visant étroitement l'enseignement postsecondaire et la recherche. Ces programmes sont importants pour comprendre le rôle que joue le gouvernement fédéral. C'est pourquoi je veux en parler aujourd'hui.

J'aimerais d'abord exposer le rôle que le gouvernement fédéral joue depuis longtemps dans la promotion de l'accès des Canadiens à l'enseignement supérieur. Le Programme canadien de prêts aux étudiants a été instauré en 1964. Il joue un rôle très important depuis près de 40 ans, aidant les jeunes à assumer les coûts de leurs études. Cette année, dans le cadre de ce programme, des prêts de 1,7 milliard de dollars sont consentis à près de 400 000 étudiants. En 1998, le Programme a été élargi grâce à l'instauration des Subventions canadiennes pour études. Les étudiants ayant des personnes à charge et dont les besoins financiers dépassent le maximum des prêts consentis peuvent maintenant recevoir des subventions pouvant aller jusqu'à 3 000 \$. L'an dernier, près de 65 000 étudiants ont obtenu des subventions canadiennes pour études totalisant 100 millions de dollars. En même temps, en 1998, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour aider les diplômés qui ont de la difficulté à rembourser leurs prêts étudiants.

La plus importante de ces mesures est peut-être la Subvention canadienne pour l'épargne-études. Pour aider les familles à épargner pour payer les études supérieures de leurs enfants, le gouvernement ajoute aux montants que les familles placent dans des régimes enregistrés d'épargne-études chaque année. La subvention équivaut à 20 p. 100 des montants, à concurrence de 2 000 \$, ou de 400 \$ chaque année.

Cette subvention s'avère un énorme succès. Avant son instauration en 1998, on comptait environ 700 000 REEE au pays, représentant 2,4 milliards de dollars. En septembre 2000, soit très peu de temps après, ce nombre était passé à 1,6 million de dollars, ce qui représente 6,7 milliards de dollars. Très rapidement, les fonds épargnés par les familles pour payer les études supérieures de leurs enfants ont presque triplé.

Je vais aussi mentionner le Programme des bourses d'études canadiennes du millénaire, instauré en 1998, qui aide aussi à rendre l'enseignement supérieur abordable. Plus de 90 000 étudiants dans le besoin reçoivent chaque année des bourses d'études de 3 000 dollars en moyenne, ce qui réduit directement la dette qu'ils auraient par ailleurs à assumer.

Je vais maintenant aborder le sujet de l'investissement dans la recherche universitaire.

[Français]

Le gouvernement fédéral joue aussi un rôle depuis longtemps dans le soutien du rôle de recherche des établissements d'enseignement postsecondaires canadiens. J'aimerais traiter de ce sujet maintenant.

Premièrement, les trois conseils subventionnaires fédéraux soutiennent la recherche: le Conseil de recherches en sciences sociales, créé en 1977; le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, créé en 1978; et les Instituts de recherche en santé du Canada, créés en 2000.

The granting councils are the principal source of government funding for researchers in Canada's universities, community colleges and research hospitals. Their budgets have been increased significantly since the recent period of fiscal consolidation. Today, the budgets of the granting councils total over \$1 billion per annum.

In addition to the granting councils, the government has recently put in place new instruments to support and promote research. In 1997, the Canada Foundation for Innovation was created. It is an arm's-length foundation with a mandate to fund research infrastructure and equipment in universities, research hospitals, community colleges and other research institutes. The government has invested a total of \$3.2 billion in the CFI.

[English]

Most recently, in the 2000 budget, the government announced the creation of the Canada research chairs.

This program is designed to help universities attract and retain world-leading researchers and to build a critical mass of research excellence in Canada. Funded at \$900 million over five years, this program will support about 2,000 chairs throughout Canada's universities. You can see that the federal government has recently found innovative ways of helping research in this country.

This completes my opening remarks, Mr. Chairman. As you can see, the federal government plays a significant and a multi-faceted role in supporting higher education in the country. It transfers large sums to the provinces. It promotes equality of opportunity by helping to ensure that financial barriers do not stand in the way of as many Canadians as possible benefiting from higher education. It plays a very active role in supporting the research function of our universities.

The Chairman: Thank you, Ms Peterson. You have properly drawn our attention to the block-funding concept that exists under CHST and existed also under EPF to a lesser extent. When Dr. Brzustowski was here from the Natural Sciences and Engineering Research Council, you perhaps heard him advocate targeted grants from the federal government to universities. His concept was that the government or its agencies would say to one university, "You need to beef up your research capacity in this or that area," and to another university, "You need to improve your physical facilities in this or that area, and here is money to do so." That is far from the block-funding concept that we have been discussing. Can you think of any constitutional reason why agencies such as NSERC could not engage in that kind of targeted funding direct to universities?

Ms Peterson: The federal government, in its role in supporting research in universities, has worked through third parties, in effect through the granting councils, which have a system of peer review for all the requests they get for grants. The federal government

Les conseils subventionnaires sont les principales sources de financement gouvernemental des chercheurs des universités, des collèges communautaires et des hôpitaux de recherche. Leurs budgets ont sensiblement augmenté depuis la récente période de redressement des finances. À l'heure actuelle, les budgets des conseils subventionnaires totalisent plus de 1 milliard de dollars par année.

En plus des conseils subventionnaires, le gouvernement a récemment mis en place de nouveaux instruments pour soutenir et favoriser la recherche. En 1997, la Fondation canadienne pour l'innovation a été créée. Il s'agit d'une fondation indépendante ayant pour mandat de financer l'infrastructure de recherche et l'équipement des universités, des hôpitaux de recherche, des collèges communautaires et d'autres établissements de recherche. Au total, le gouvernement a maintenant investi 3,2 milliards de dollars dans la Fondation canadienne pour l'innovation.

[Traduction]

Plus récemment, dans le budget de 2000, le gouvernement a annoncé la création des chaires de recherche du Canada.

Ce programme vise à aider les universités à attirer et à maintenir en poste des chercheurs de classe mondiale et à mettre en place une masse critique d'excellence en recherche au Canada. Bénéficiant d'un financement de 900 millions de dollars sur cinq ans, ce programme permettra la création d'environ 2 000 chaires dans les universités canadiennes. Vous voyez que le gouvernement fédéral a trouvé récemment des façons novatrices d'aider la recherche au pays.

Voici que se terminent mes observations préliminaires, monsieur le président. Comme vous pouvez le constater, le gouvernement fédéral joue un rôle important, de diverses façons, dans le financement de l'enseignement supérieur. Il transfère des sommes importantes aux provinces. Il favorise l'égalité des chances en contribuant à assurer que des obstacles financiers n'empêchent pas le plus grand nombre possible de Canadiens de tirer profit de l'enseignement supérieur. Et il joue un rôle dans le financement de la recherche dans nos universités.

Le président: Merci, madame Peterson. Vous avez su attirer notre attention sur le concept du financement global qui existe dans le cadre du TCSPS et qui existait aussi dans une moindre mesure dans le cadre du FPE. Vous avez peut-être entendu plus tôt M. Brzustowski, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, préconiser l'attribution aux universités de subventions fédérales ciblées. Comme il l'a expliqué, le principe est que le gouvernement fédéral, ou des organismes fédéraux, signalerait aux universités les domaines de recherche auxquels elles devraient consacrer davantage d'efforts ou les installations matérielles qu'elles devraient améliorer et il leur fournirait les fonds nécessaires. Ce principe est loin du mécanisme de financement global dont nous discutons. Pouvez-vous penser à des raisons pour lesquelles des organismes fédéraux, comme le CRSNG, ne pourraient pas participer à ce type de financement ciblé?

Mme Peterson: Le gouvernement fédéral, dans le cadre du soutien qu'il apporte à la recherche universitaire, s'en remet à des tiers, en fait aux conseils subventionnaires, qui disposent d'un système d'examen par les pairs de toutes les demandes de

certainly leaves it in the hands of these agencies to decide who merits the money.

Similarly, when the federal government created the Foundation for Innovation, it made sure that it was an arm's length, independent body that received the applications for the improvement of research facilities. That institution makes the decisions about who gets the money and who does not.

The federal government has carefully established a pattern of ensuring that intermediaries make those decisions.

The Chairman: Those agencies do not have to go through the provincial authorities, do they?

Ms Peterson: No, they do not.

The Chairman: If those agencies were able to persuade the government to let them have the money, no present policy of the government would be violated if they got into the business of capital funding for physical facilities at those universities?

Mr. John Connell, Senior Chief, Economic Development Policy Division, Economic Development and Corporate Finance Branch, Depart of Finance: The granting councils are free to support the research environment at the universities. There exists provision in their legislation for making grants and contributions for that purpose. Indeed, we have seen over the years the granting councils making contributions to the capital costs of research infrastructure, a role that the CFI now plays to a much greater extent. There certainly would be questions from a policy perspective about contributions from the granting councils for capital costs of buildings, renovations, repairs and so forth at the universities concerned.

The Chairman: Currently, they are not prohibited from doing so except by budgetary considerations; is that correct?

Ms Peterson: There is a difference between supporting the infrastructure to do research and supporting the construction of parking lots and student residences and teaching theatres.

The Chairman: I will leave it at that.

Senator Moore: When the department decides on the policy of establishing one of these funding institutions or augmenting their funds, what thought is given to the facilities component and the maintenance of those facilities in arriving at the sum of money to be provided?

Ms Peterson: When the federal government set up the Canadian Foundation for Innovation and the research chairs, it had a very clear idea of the sorts of things it wanted to support, and the mandates of these institutions are clearly set out. Beyond that, in setting these up and deciding how much money to provide, the government did not say, "We know exactly how much money is needed for buildings or how much is needed for test tubes." It is more global than that, but nonetheless targeted. No tally sheet was done of the sorts of things that I have seen from some of the associations as to, for instance, how they arrived at a global figure on deferred maintenance. The federal government does not do that because it effectively is not, at the moment, in the business of dealing with deferred maintenance on university facilities at large.

subvention. Le gouvernement fédéral laisse à ces conseils le soin de décider qui mérite des fonds.

De même, lorsque le gouvernement fédéral a créé la Fondation pour l'innovation, il a veillé à ce que ce soit un organisme indépendant qui reçoive les demandes de fonds pour l'amélioration d'installations de recherche. C'est cet organisme qui décide à qui attribuer l'argent.

Le gouvernement fédéral a bien fait en sorte que ce soient des intermédiaires qui prennent les décisions.

Le président: Ces organismes n'ont pas à consulter les autorités provinciales, n'est-ce pas?

Mme Peterson: Non.

Le président: Puisque ces organismes étaient capables de persuader le gouvernement de leur donner des fonds pour la recherche, iraient-ils à l'encontre de politiques actuelles du gouvernement s'ils commençaient à attribuer des fonds pour l'amélioration d'installations matérielles dans les universités?

M. John Connell, chef principal, Division de la politique de développement économique, Développement économique et finances intégrées, ministère des Finances: Les conseils subventionnaires sont libres d'appuyer la recherche universitaire. Leurs lois prévoient des dispositions les autorisant à verser des subventions et des contributions à cette fin. Il est vrai que, avec le temps, les conseils subventionnaires s'étaient mis à financer les dépenses en immobilisations, rôle que la Fondation canadienne pour l'innovation joue maintenant dans une plus large mesure. Il y aurait certes des problèmes du point de vue des politiques relativement au versement par les conseils subventionnaires de contributions destinées à financer les dépenses en immobilisations, les rénovations et les travaux de réparation des universités.

Le président: À l'heure actuelle, il ne leur est pas interdit de le faire, sauf pour des raisons budgétaires, n'est-ce pas?

Mme Peterson: Il existe une différence entre financer l'infrastructure servant à la recherche et financer la construction de stationnements, de résidences d'étudiants et d'amphithéâtres.

Le président: Je vais m'arrêter là.

Le sénateur Moore: Lorsque le ministère décide de créer l'un de ces organismes de financement ou d'augmenter leurs fonds, dans quelle mesure les installations et leur entretien entrent-ils en ligne de compte dans le calcul de la somme d'argent à leur verser?

Mme Peterson: Lorsque le gouvernement a mis sur pied la Fondation canadienne pour l'innovation et les chaires de recherche, il avait une idée très claire de ce qu'il souhaitait appuyer. Par ailleurs, les mandats des organismes de financement sont clairement définis. Pour ce qui est du calcul des sommes à verser, le gouvernement ne peut pas savoir exactement combien d'argent est nécessaire pour les immeubles ou pour les éprouvettes. On ne peut être précis à ce point. Néanmoins, l'attribution des fonds est ciblée. Aucune feuille de comptage montrant comment certains organismes sont arrivés à une somme globale pour l'entretien différé n'a été établie. Le gouvernement ne procède pas de la sorte, car il n'est pas encore rendu à se pencher sur les coûts d'entretien différé au sein des universités.

Senator Moore: If one of these agencies, Ms Peterson, decides to provide millions of dollars of funding and the university does not have the facility or has a facility that it will have to be expanded or somehow altered to be able to conduct the research work properly, is that not considered? As I understand it, and I mentioned this to the previous witness, in the United States, anywhere from 15 to 115 per cent of the research monies is added to that sum for facilities and their maintenance. The work has to be done somewhere.

Mr. Connell: Again, I think the reference is to the so-called "indirect costs" of research, funding for which, universities are seeking.

Senator Moore: Yes.

Mr. Connell: The American system is a very different one in the types of cost that are covered — for example, the costs of research. Infrastructure in CFI would be considered an indirect cost in the United States. We are indeed providing contributions now toward the so-called "indirect" research costs. There are several other examples to which I would draw your attention.

The first is the decision in the 2000 economic statement and fall update to provide an allocation of \$400 million to the Canada Foundation for Innovation to support the operating costs of research infrastructure. Hitherto, the CFI had been restricted to the capital costs of the equipment concerned, and they are very specific about the types of costs that would be covered. However, through an amendment to the funding agreement between the Minister of Industry and the foundation, the foundation was provided with this sum for what is arguably part of the indirect costs of research.

Another consideration is the Canada Research Chairs Program, with an allocation of \$900 million over five years. For the first time, the government recognized that this sum would be for the entire costs of research, not just the direct or indirect, so they are free to use that money to support a world-class research environment for the chairs in whatever way the universities see fit.

Third, I think a very interesting and helpful result of the federal government's increased support for research has been the filing of strategic plans by the universities concerned with the chairs program, with the Canada Foundation for Innovation. It has sparked a real rethinking of the research environment the universities themselves are trying to create.

Clearly, when there is a proposal to the CFI, to the chairs program, to the granting councils, those strategic research plans must demonstrate that the university is capable of seeing the project through and achieving the results associated with it.

Increased coordination within the whole research complex has resulted from much of this funding, and we consider that a positive development.

Senator Moore: This has now started with CFI and Canada Research Chairs Program?

Le sénateur Moore: Si l'un des organismes de financement, madame Peterson, décide de verser des millions de dollars à une université qui ne possède pas les installations nécessaires pour mener la recherche ou que ses installations devront être agrandies ou modifiées, cela n'est-il pas pris en considération? D'après ce que j'ai compris, comme je l'ai signalé au témoin précédent, entre 15 et 115 p. 100 des fonds attribués aux États-Unis pour la recherche sont ajoutés à ceux-ci au titre des installations et de leur entretien. Les travaux doivent être réalisés quelque part.

M. Connell: Je crois que vous faites référence aux coûts indirects de la recherche pour lesquels les universités cherchent à obtenir des fonds.

Le sénateur Moore: Oui.

M. Connell: Les types de coûts qui sont couverts aux États-Unis ne sont pas les mêmes qu'au Canada. Il existe notamment des différences sur le plan des coûts de la recherche. Les coûts liés à l'infrastructure seraient considérés comme des coûts indirects aux États-Unis. Nous versons désormais des contributions au titre des coûts indirects de la recherche. Je vais vous donner des exemples à cet égard.

Premièrement, l'énoncé économique et la mise à jour budgétaire présentés à l'automne 2000 prévoyaient l'attribution de 400 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation au titre des coûts d'exploitation de l'infrastructure servant à la recherche. Jusque là, la Fondation ne pouvait couvrir que les coûts des immobilisations, et ceux-ci étaient bien précis. Toutefois, grâce à une modification apportée à l'entente sur le financement entre le ministre de l'Industrie et la Fondation, celle-ci a obtenu ces 400 millions de dollars pour ce qui constitue des coûts indirects de la recherche.

Deuxièmement, il y a le Programme des chaires de recherche du Canada, auquel 900 millions de dollars seront affectés sur cinq ans. Pour la première fois, le gouvernement a décidé que cette somme visait tous les coûts de la recherche, directs et indirects. Les universités peuvent donc utiliser ces fonds à leur guise pour appuyer les recherches de calibre mondial menées par les titulaires des chaires.

Troisièmement, je crois qu'un des résultats très intéressants et utiles du soutien accru du gouvernement fédéral à l'égard de la recherche est la présentation à la Fondation canadienne pour l'innovation de plans stratégiques par les universités visées par le programme des chaires. Les universités ont été amenées à repenser le milieu de recherche qu'elles tentent de créer.

De toute évidence, lorsqu'une université présente une demande à la Fondation canadienne pour l'innovation, au programme des chaires ou à un conseil subventionnaire, son plan de recherche stratégique doit montrer qu'elle est en mesure de mener à bien le projet et d'atteindre les résultats connexes.

Une plus grande coordination dans le domaine de la recherche a été favorisée en grande partie par ce financement, et nous voyons cela d'un bon oeil.

Le sénateur Moore: Cela a maintenant commencé avec la Fondation canadienne pour l'innovation et le Programme des chaires de recherche du Canada?

Mr. Connell: Exactly.

Senator Moore: That must be the first time that we have really addressed it directly, so it is a start, but we still have this outstanding matter with which to deal.

Senator Banks: Staying on the point of Senator Moore's question, the Chair has raised a cogent point. We need to find out what constraints, if any, exist in the mandates of the granting organizations with respect to answering this question. I will give you a show business analysis because that is the area I come from. If I am investing in a movie — God forbid — and the producer says to me, "This movie will cost \$4 million," I look at it and say, "How much is your marketing budget?" If the answer is not at least \$2 million, in other words, making the total budget \$6 million, no one in his or her right mind would invest in that movie.

It seems to me that we are downloading on the universities, because we heard this morning from Mr. Brzustowski that there are important administrative overhead expenses attendant upon research — for example, the critical mass of stuff, the physical plant and the fertile ground they have to have — which, at the moment, seem to fall outside the granting ability of the organizations, including the new money. If I am not mistaken, the \$400 million to CFI, for example, pays for expenses that are directly attributable to particular research projects. This machine will cost this much money, and it will cost this much money to fix the room to house the machine and have a technician to operate it. That does not allow for the payment of any money having to do with, as Mr. Brzustowski pointed out, the library, the parking lots, the teaching theatres, the accounting, the legal research and the ethical research that might have to go into this. It seems to me there are constraints in the granting programs of the federal government. Am I correct in that assumption?

Mr. Connell: Yes.

Senator Banks: Before CHST took its present form, there was, as you described, a notional amount of 30 per cent of the previous grants which had strings attached, and the federal government indicated, more or less, that this money would be spent on post-secondary education. Do we know, and failing that, can we find out, whether the provinces in an aggregate way, or individually, spend notionally 30 per cent of CHST grants on post-secondary education?

Ms Peterson: Certainly, when the EPF had these notional, invisible strings attached, if transfers from the federal government were increasing and, in turn, the provinces were not increasing their funds to the post-secondary education community at large, then the constituencies certainly made sure that their provincial governments heard about it. In the days of strings attached, no university ever spent less on post-secondary education than the notional 30 per cent it was getting from the federal government. If a university were spending just a little more than that, it would mean that the federal government was funding most of the post-secondary education in that province, and that was never the

M. Connell: C'est exact.

Le sénateur Moore: Ce doit être la première fois que nous nous penchons directement sur le sujet. C'est donc un début. Mais nous avons l'autre question à traiter.

Le sénateur Banks: En ce qui concerne la question du sénateur Moore, le président a soulevé un point pertinent. Nous devons déterminer quelles contraintes, le cas échéant, imposent les mandats des organismes subventionnaires. Je vais vous donner un exemple tiré du domaine du spectacle, car c'est de là que je proviens. Si je compte investir dans un film — Dieu m'en préserve — qui, selon le producteur, coûtera 4 millions de dollars, je vais lui demander à combien s'élève son budget pour la commercialisation. S'il ne s'élève pas à au moins 2 millions de dollars, autrement dit, si le budget total ne se chiffre pas à au moins 6 millions de dollars, je n'investirai jamais dans ce film.

Il me semble que nous laissons les universités assumer de nombreux coûts. En effet, M. Brzustowski nous a expliqué ce matin que d'importants frais administratifs généraux sont liés à la recherche — par exemple, la masse critique et les installations physiques nécessaires — qui, pour l'instant, semblent ne pas être visés par les subventions qu'accordent les organismes subventionnaires, y compris les nouvelles sommes. Si je ne m'abuse, les 400 millions de dollars attribués à la Fondation canadienne pour l'innovation, par exemple, sont destinés à payer les dépenses directement attribuables à des projets de recherche particuliers, comme l'achat d'une machine, les modifications à apporter au local qui l'abritera et la rémunération du technicien qui l'utilisera. Comme M. Brzustowski l'a fait remarquer, aucun montant n'est prévu pour la bibliothèque, les stationnements, les amphithéâtres, la comptabilité, la recherche juridique et la recherche sur le plan de la déontologie qui pourrait s'avérer nécessaire. Il me semble que les programmes de subvention du gouvernement fédéral comportent des contraintes. Ai-je raison?

M. Connell: Oui.

Le sénateur Banks: Avant que le TCSPS ne devienne ce qu'il est actuellement, il y avait, comme vous l'avez dit, un montant équivalent à 30 p. 100 qui devait être affecté en théorie à un domaine en particulier. Le gouvernement fédéral avait plus ou moins fait savoir qu'il devait être consacré à l'éducation postsecondaire. Savons-nous, ou pouvons-nous savoir, si les provinces, dans leur ensemble ou individuellement, dépensent 30 p. 100 de la somme qu'elles reçoivent en vertu du TCSPS dans le secteur de l'éducation postsecondaire?

Mme Peterson: Bien sûr. Lorsque le FPE comportait une telle obligation et que le montant des transferts du gouvernement fédéral augmentait, mais que les provinces n'augmentaient pas en retour le financement de l'enseignement postsecondaire, les électeurs veillaient à leur rappeler leur obligation. À cette époque, aucune université ne consacrait jamais moins à l'éducation postsecondaire que les 30 p. 100 qu'elle recevait du gouvernement fédéral. Si une université en consacrait un peu plus, cela signifiait que le gouvernement fédéral finançait la majeure partie de l'éducation postsecondaire, ce qui n'a jamais été voulu. Cependant, il est vrai qu'aucune province n'affectait moins que la

intent. However, it is true that no province ever spent less than the amount it was notionally getting for post-secondary education from the federal government.

Senator Banks: Now we do not look at that question?

Ms Peterson: No, we do not.

Senator Banks: Thank you.

Ms Peterson: The public debate on that goes on. The federal government cut transfers to provinces when it created the CHST, but since then, transfers have more than regained that lost ground and will continue to grow. In fact, transfers to provinces will grow faster than anticipated growth in federal revenues. There is a good track record out there, but as I say, as part of the maturing of the federation, the federal government no longer looks over the provinces' shoulders with respect to these major transfers. I want to say it is part of the deal — and in a sense, that is right — the idea being that the provinces are not accountable to the federal government for the use of these transfers. The provinces are accountable to their own citizens for the use of the money.

When first ministers came to an agreement on health care and early childhood development last September, there was an innovative approach taken to transfers to provinces in the sense that they undertook to report to their citizens on their health care systems and on what they were doing in the field of early childhood development. The Prime Minister said, "Here is money to support these agreements." Again, the pattern has been established that provinces are not reporting to the federal government. They are reporting to citizens, not just how much money is being spent in these areas, but also what the outcomes are.

Senator Banks: Is there a corporate view, if that is the right word, in the department on the general question of earmarked, targeted funding?

Ms Peterson: Nothing is ever uniform and simple. The federal government pursues its objectives with and through the provinces in a number of different fashions. For instance, there are labour market development agreements with most of the provinces, and there the money is earmarked for certain things. Money is being transferred to the provinces for official languages and education. That money is earmarked. There is earmarked money for legal aid.

There are a number of earmarked transfers. Compared to the CHST, they are small, but nonetheless they are earmarked transfers, and one way of pursuing common objectives with the provinces.

There are the big transfers on the post-secondary education and health fronts, supplemented now by these other instruments we have been describing, which are recent innovations and are new ways of targeting money for specific purposes in the post-secondary education field.

somme qu'elle obtenait en théorie pour l'éducation postsecondaire de la part du gouvernement fédéral.

Le sénateur Banks: Maintenant, nous n'examinons pas cette question?

Mme Peterson: Non.

Le sénateur Banks: Merci.

Mme Peterson: Le débat public sur le sujet se poursuit. Le gouvernement fédéral a diminué le montant des transferts aux provinces lorsqu'il a créé le TCSPS, mais, depuis, ce recul a été plus que rattrapé et l'augmentation continuera. En effet, les transferts aux provinces progresseront plus rapidement que la croissance prévue des recettes fédérales. La situation s'est amélioré dans le domaine. Le gouvernement fédéral a pris de la maturité et ne surveille plus la façon dont les provinces dépensent les principaux transferts. Je dirais que cela fait partie de l'entente — ce qui est vrai dans un sens —, car les provinces n'ont pas à rendre compte au gouvernement fédéral de l'utilisation des transferts. C'est à leurs propres citoyens qu'elles doivent justifier l'usage qu'elles en font.

Lorsque les premiers ministres ont conclu des ententes sur les soins de santé et le développement du jeune enfant en septembre dernier, ils ont adopté une approche novatrice relativement aux transferts aux provinces en ce sens qu'ils ont décidé de tenir leurs citoyens au courant des fonds qu'ils affectent au système de soins de santé de la province et des mesures qu'ils prennent dans le domaine du développement du jeune enfant. Le premier ministre du Canada leur a donné les sommes nécessaires à l'application des ententes. Je le répète, les provinces ne rendent plus de comptes au gouvernement fédéral. Ce sont à leurs citoyens qu'elles font part non seulement des sommes dépensées dans ces domaines, mais aussi des résultats.

Le sénateur Banks: Le ministère a-t-il un point de vue sur la question du financement ciblé?

Mme Peterson: Rien n'est jamais uniforme ni simple. Le gouvernement fédéral poursuit ses objectifs par l'entremise des provinces de diverses façons. Par exemple, il a conclu des ententes en matière de développement du marché du travail avec la plupart des provinces. Ces ententes prévoient des fonds destinés à des domaines en particulier. Des sommes sont transférées aux provinces pour les langues officielles et l'éducation. Ces sommes sont donc ciblées. Certains montants sont aussi destinés précisément à l'aide juridique.

Il existe un certain nombre de transferts ciblés. Comparativement au TCSPS, ils sont peu élevés, mais il demeure qu'ils sont ciblés et qu'ils constituent une façon de poursuivre des objectifs communs avec les provinces.

Ainsi, aux transferts importants pour l'éducation postsecondaire et la santé s'ajoutent maintenant ces autres instruments que nous avons décrits, qui sont des innovations récentes et de nouvelles façons d'attribuer des fonds à des fins précises dans le domaine de l'éducation postsecondaire.

Some new instruments are targeting money in the health field, too, for medical equipment and so forth. One never has to do just one thing or the other. It is a combination of these major transfers that come with no strings attached, and these other instruments, some of them old, some of them new, which are targeted.

The Chairman: However, we do have the Social Union Agreement now. I presume that if the federal government, in its wisdom and flush with cash, decided to institute a new program, for example, a shared-cost program with the provinces to try to address the problem we have been discussing here — capital facilities and so on at universities — it would have to follow the process set out in that agreement?

Ms Peterson: Indeed, some people think the social union framework agreement applies to absolutely everything in the social policy domain, but it does not. I am trying to refresh my memory as to whether education is one of them. Frankly, my memory does not serve me well at this particular juncture. If it is one of the ones named, then the answer to the question is yes.

Senator Cools: I wish to continue on the point that Senator Banks has raised and Ms Peterson's response, in which she said two things, one of which was that provincial governments account to their own citizens for the expenditure of these dollars.

My question is: What are the formal means and mechanisms by which provincial governments account for these expenditures to their own citizens; and two, please explain to me the meaning of your words, "this approach," on page 6 of your presentation.

This approach is part and parcel of the maturity of fiscal relations between the two orders of government in the Canadian federation.

Perhaps you could tell us what "maturity" means, in dollars and other terms?

Ms Peterson: With respect to your first question, of course the provinces have always put out public accounts as to how they spend their taxpayers' money. What was innovative in the agreements reached by first ministers was that there will be — and an attempt is underway now — both in the health care field and in early childhood development, to sit down with the provinces and come up with some common ways of measuring what good this money is doing. Instead of each province reporting on whatever it chooses and ending up with something that is not at all necessarily comparable, the idea is to come up with at least a set of common measures that all provinces will use so that their citizens can then say, "Hey, you are doing a great job here compared to the other provinces," or, "You are not doing a good job compared to the other provinces." To have meaningful measures, they must be comparable. Work is going on now with the provinces to come up with a set of common measures in those domains so that the reporting to citizens can be increasingly meaningful.

Certains nouveaux instruments prévoient aussi des fonds ciblés dans le secteur de la santé, notamment pour l'équipement médical. Il n'est jamais nécessaire d'adopter une seule méthode. Les principaux transferts sans condition se combinent à ces autres instruments, dont certains sont nouveaux et d'autres pas, qui prévoient du financement ciblé.

Le président: Toutefois, nous avons maintenant une entente sur l'union sociale. Je présume que, si le gouvernement fédéral, dans sa sagesse et en fonds comme il l'est, décidait de mettre en oeuvre un nouveau programme, par exemple, un programme à frais partagés avec les provinces pour tenter de régler le problème dont nous discutons — le financement notamment des installations des universités —, devrait-il suivre le processus énoncé dans l'entente?

Mme Peterson: En effet, certains pensent que l'entente-cadre sur l'union sociale s'applique à absolument tous les aspects de la politique sociale, mais ce n'est pas le cas. J'essaie de me souvenir si l'entente vise l'éducation. Honnêtement, ma mémoire me fait défaut en ce moment. Si c'est le cas, la réponse à la question est oui.

La sénatrice Cools: Je veux faire suite au point que le sénateur Banks a soulevé et à la réponse de M^{me} Peterson, qui comportait deux éléments, dont l'un était que les gouvernements provinciaux rendent compte à leurs citoyens de la façon dont ils dépensent les fonds reçus du gouvernement fédéral.

Ma question est la suivante: quels sont les mécanismes officiels selon lesquels les gouvernements provinciaux rendent compte de ces dépenses à leurs citoyens et quelle est la signification des mots «cette approche» qui figurent à la page 7 de vos observations préliminaires?

Cette approche fait partie intégrante de l'arrivée à maturité des relations financières entre les deux ordres de gouvernement dans la fédération canadienne.

Peut-être pourriez-vous nous expliquer la signification de «maturité» en termes de dollars ou autres.

Mme Peterson: En ce qui concerne votre première question, les provinces ont bien entendu toujours informé les contribuables de la façon dont elles dépensent leur argent. L'élément novateur des ententes conclues par les premiers ministres provinciaux est qu'il y aura — une tentative a d'ailleurs été amorcée —, dans le domaine de la santé et celui du développement du jeune enfant, des discussions avec les provinces afin de trouver des façons communes de mesurer les bienfaits des fonds en question. Plutôt que chaque province prépare un rapport sur les points qu'elle veut et que le produit final ne soit pas nécessairement comparable, il vaut mieux établir des mesures communes que toutes les provinces utiliseront afin que les citoyens puissent voir si leur province effectue ou non un bon travail par rapport aux autres provinces. Afin que les mesures soient significatives, elles doivent être comparables. Nous travaillons actuellement avec les provinces à l'élaboration de mesures communes afin que les rapports aux citoyens soient de plus en plus parlants.

With respect to the use of the word “maturing,” when the federal government started to support the provinces in a number of domains, the first instrument tended to be a cost-sharing one, which, for instance under the Canada Assistance Plan, stated that however much money was spent on social welfare would be matched dollar for dollar. This is when these programs were new and the idea was to make it easier for the provinces to get good programs up and running. As time went by, cost-shared programs became problematic for both orders of government.

You can imagine provincial ministers sitting around the cabinet table and minister X says, “If we spend a dollar here, you know what that will mean — two,” and minister Y says, “Well, I do not have anything as good as that but my priority is just as important. I need to spend a dollar here.” These cost-shared programs skewed provincial decision-making in favour of spending more money where the federal government would match dollars, as opposed to other areas where it may have been more sensible and more effective. It was like a magnet attracting money, not necessarily in the most cost-effective way.

Second, the not-so-well-off provinces resented the fact that the better-off provinces could attract more federal dollars simply because they could spend more. Some provinces did not like this open-ended cost-sharing for that reason.

It also meant that the federal government was not in control of its own budget. It had to match whatever dollars provincial governments spent. It certainly had that downside.

One of the things that I recall from debates under the Canada Assistance Plan is that the federal government would cost share some child care expenses under the plan, but you could not have the child care facilities in an elementary school setting because then the boundary line between school, that is, education, and child care was being crossed and the federal government sure as heck was not getting into the business of cost-sharing education. If the provinces wanted child care money from the federal government, they needed to be sure that those facilities were anywhere but where may have been the most sensible place to have them. Any cost-sharing program must have boundaries between what is sharable and what is not, and those boundaries had some bizarre, and not necessarily effective, results.

When I talk about maturing, I am talking about getting out of that way of doing business, not hanging over the shoulders of the provinces so much, and saying, “Look, here is some money; go spend it according to your priorities in the most efficient, effective way, and be accountable to your own people.”

Senator Cools: I understand what you mean now by “mature.”

Senator Tunney: My intervention will be slightly different from the one I would have presented previously.

Pour ce qui est de l'expression «arrivée à maturité», quand le gouvernement fédéral a commencé à aider les provinces dans plusieurs domaines, la formule privilégiée avait tendance à être le partage des coûts qui, aux termes du Régime d'assistance publique du Canada par exemple, prévoyait que le gouvernement verserait un dollar pour chaque dollar consacré par la province à l'aide sociale. Les programmes étaient alors nouveaux, et le principe était d'aider les provinces à mettre sur pied de bons programmes. Au fil du temps, les programmes de partage de coûts en sont venus toutefois à poser problème aux deux ordres de gouvernement.

Essayez de vous imaginer une réunion de conseil de ministres provincial. Un ministre dit que si l'on dépense un dollar dans tel domaine, on en aura deux en fait. Un autre ministre affirme ne pas être aussi privilégié, mais que sa priorité est tout aussi valable, qu'il faut en tenir compte. Ces programmes de partage des coûts ont incité les provinces à dépenser plus d'argent là où le gouvernement fédéral verserait l'équivalent, par opposition à d'autres domaines où les dépenses auraient peut-être été plus sensées et plus efficaces. Le partage des coûts agissait un peu comme un aimant qui attire l'argent, mais pas forcément de la manière la plus rentable.

De plus, les provinces moins bien nanties étaient irritées par le fait que les provinces riches pouvaient obtenir plus de dollars du gouvernement fédéral simplement parce qu'elles pouvaient dépenser plus. C'est pourquoi certaines provinces n'aimaient pas le partage de coûts illimité.

Cela signifiait aussi que le gouvernement fédéral n'exerçait aucun contrôle sur son propre budget. Il devait verser l'équivalent de ce que dépensaient les gouvernements provinciaux. La formule avait certes des inconvénients.

Une des choses qui m'a marquée durant les débats au sujet du Régime d'assistance publique du Canada, c'est que le gouvernement fédéral pouvait partager le coût de certains frais de garde d'enfants sous le régime, mais qu'on ne pouvait pas avoir de services de garde d'enfants dans une école primaire parce que la limite entre l'école, soit l'éducation, et la garde d'enfants était franchie et que le gouvernement fédéral n'allait sûrement pas se lancer dans le partage des coûts de l'éducation. Si les provinces souhaitaient obtenir du gouvernement fédéral de l'argent pour la garde d'enfants, il fallait qu'elles fassent en sorte que ces installations se trouvent n'importe où sauf là où il aurait été logique de les avoir. Il fallait que des limites soient fixées, dans le cadre de tout programme de partage de coûts, entre ce qui peut être partagé et ce qui ne peut pas l'être, et ces limites donnaient d'étranges résultats qui n'étaient pas forcément les meilleurs.

Quand je parle d'arrivée à maturité, je parle de s'éloigner de ce genre de mesures, de cesser de dire aux provinces quoi faire et de les encourager à dépenser l'argent de la manière la plus efficiente et efficace possible et à rendre des comptes à sa propre population.

Le sénateur Cools: Je comprends maintenant ce que vous entendez par l'«arrivée à maturité».

Le sénateur Tunney: Mon intervention sera légèrement différente de ce que j'avais prévu.

I have two issues that I believe are important or I would not have intervened at all. The first is something I have been dealing with virtually all of my adult life, and that is to persuade the people with whom I deal of the benefits and the value of education.

I am an active, operating farmer who has spent many years within farm organizations and working with farmers. I have always tried to persuade them that education, research and training is not a cost, but an investment with a dividend, and we have many instances within agriculture to prove that.

Governments, and others, need to keep at this matter of persuading people that education is beneficial. Then governments would be more inclined to respond to funding in areas where it is critically short now and has declined over these few years when cuts of all sorts were underway. That is the first issue.

I have been involved with NSERC for many years, and much of it with good responses and benefits. However, as government support declined, farmers and farm organizations moved to fill in the shortfall and to increase productivity, efficiency and food safety to an optimum level. That is to the benefit of farmers, and all of the other players and consumers. We need to see what we can do better with less money. In this regard I am talking not just about the University of Guelph, but others across the country where we could not continue to maintain research farms, such as the Central Experimental Farm in Ottawa, at the level we had previously.

We have benefited from the enthusiastic cooperation of individual farmers who now allow us to use research projects in animal husbandry, as well as genetic and plant research, to the point where we have to be proud of what has happened in the last 40 years.

The Chairman: Thank you, Senator Tunney. Ms Peterson, would you like to comment?

Ms Peterson: Was there a question?

Senator Tunney: If you do not care to comment, I will not be offended. If you do care to comment, go ahead.

Ms Peterson: I do not have a comment, Mr. Chairman. Thank you, Senator Tunney. It was an interesting comment.

The Chairman: I have the impression that the Department of Finance, pre-eminently among the federal departments, keeps an eye on a lot of things going on around the country with a view to identifying future financial pressures on governments and operating a kind of early warning system for ministers and other people in the federal government.

Since I do not follow these matters at all, I was rather startled to learn from the study done by the Canadian Association of University Business Officers that post-secondary institutions, apparently for some considerable time, have been trying to

Deux points sont à mon avis importants, sans quoi je n'interviendrais pas du tout. Le premier en est un auquel je me suis intéressé durant presque toute ma vie d'adulte, soit persuader les personnes que je rencontre des avantages et de la valeur de l'instruction.

Je suis un exploitant agricole dynamique qui a travaillé pendant de nombreuses années au sein d'organismes agricoles et auprès d'agriculteurs. J'ai constamment essayé de les persuader que l'instruction, la recherche et l'information ne sont pas un coût, mais bien un investissement qui rapporte un dividende. Il en existe de nombreux exemples en agriculture.

Il faut que les gouvernements, entre autres, continuent d'essayer de persuader les gens que l'instruction est avantageuse. Les gouvernements seraient alors plus enclins à répondre à des demandes de financement dans des domaines où il existe actuellement un besoin criant et où le financement a baissé durant la période de compressions de toutes sortes. Voilà le premier point.

Je travaille auprès du CRSNG depuis de nombreuses années, et une bonne partie de ce travail a entraîné d'excellentes réactions et des avantages. Toutefois, à mesure que le soutien gouvernemental a reculé, les agriculteurs et les organisations agricoles ont cherché à combler le vide et à optimiser la productivité, l'efficacité et l'innocuité des aliments. Cela est avantageux pour les agriculteurs, ainsi que pour tous les autres intervenants et les consommateurs. Il faut voir ce que nous pouvons mieux faire avec moins. À cet égard, je ne parle pas seulement de l'Université de Guelph, mais d'autres établissements un peu partout au pays auxquels nous ne pouvions pas continuer d'offrir le même soutien, par exemple à la Ferme expérimentale d'Ottawa.

Nous avons profité de la coopération enthousiaste d'agriculteurs qui nous permettent maintenant d'utiliser les projets de recherche en élevage d'animaux ainsi que de recherches en génétique et sur les plantes, au point que nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli au cours des 40 dernières années.

Le président: Sénateur Tunney, je vous remercie. Madame Peterson, aimeriez-vous commenter ce qu'il a dit?

Mme Peterson: Y avait-il une question?

Le sénateur Tunney: Si vous ne voulez pas faire de commentaires, je ne serai pas insulté. Par contre, si vous avez quelque chose à dire, ne vous gênez pas.

Mme Peterson: Je n'ai rien à dire, monsieur le président. Sénateur Tunney, je vous remercie. Ce que vous avez dit était intéressant.

Le président: J'ai l'impression que le ministère des Finances, plus que tous les autres ministères fédéraux, garde l'oeil sur bien des choses qui se passent un peu partout au pays en vue de repérer les pressions financières qui s'exerceront sur les gouvernements et de sonner une pré-alerte pour les ministres et d'autres membres du gouvernement fédéral.

Comme je ne suis pas ces questions du tout, j'ai été plutôt étonné d'apprendre de l'étude effectuée par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire que les établissements d'enseignement postsecondaire, depuis semble-t-il

address their budgetary problems by allowing physical plant to deteriorate, to the extent that there is now a backlog of \$3.6 billion in deferred maintenance.

Whether or not you saw this coming, have you done an analysis of the study by the Canadian Association of University Business Officers? Do you have any comment to make on it?

Ms Peterson: I will ask Mr. Connell to comment.

Mr. Connell: We are certainly aware of the study and have looked at some of the recent Statistics Canada data on the situation. Statistics Canada has just put out a report on university finances in 1999 and 2000. It is showing significant increases in the university sector, as we expected would be the case, given the importance attributed by Canadians to health and education. The provinces are now responding, after some periods of cuts.

The provincial contributions are up significantly. There was an increase of about 15 per cent in university revenues in the last fiscal year. As to the buildings themselves, they reported expenditures on those of about \$430 million last year, which is up about 5.7 per cent from the previous year. However, it is still down from levels of spending in 1994 and 1995.

One way you could look at the deferred maintenance question would be to go back over those fiscal years, determine what was being spent before the program review period, which was about \$750 million per annum on buildings, equipment, renovations and so forth, and see the tailing off of that. It is now coming back. I do not think that produces a figure close to \$3.6 billion. It is probably more in the vicinity of under \$1 billion.

However, the business officers are in the best position to gauge the needed repair of their own facilities and institutions. They have said that there are urgent repairs that are more in line with the number we expected, something which remains to be seen. We have looked at the problem, but not in depth. We would certainly rely on recommendations from the line departments concerned in that area.

The Chairman: What line departments?

Mr. Connell: From Human Resources Development Canada and possibly Industry Canada.

The Chairman: Has your department done an analysis of this problem or this study of the business officers? If we asked for it under the access to information regime, could we get it?

Ms Peterson: No.

Senator Moore, do you want to have the last word?

Senator Moore: I have three last words. Can I get them all in?

pas mal de temps, essaient de boucler leur budget en permettant aux installations matérielles de se détériorer, au point de différer des travaux d'entretien d'une valeur de 3,6 milliards de dollars.

Que vous l'avez vu venir ou pas, avez-vous analysé l'étude de l'association? Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Peterson: Je vais demander à M. Connell de prendre la parole.

M. Connell: Nous connaissons certes l'étude et avons examiné certaines des données publiées récemment par Statistique Canada à ce sujet. En effet, Statistique Canada vient tout juste de rendre public un rapport sur l'état des finances des universités en 1999 et en l'an 2000. On constate d'importantes améliorations dans le secteur universitaire, comme on pouvait s'y attendre, étant donné l'importance accordée par les Canadiens à la santé et à l'éducation. Les provinces sont maintenant en train de réagir, après des périodes de compressions.

Les contributions provinciales ont considérablement augmenté. Ainsi, les revenus des universités ont augmenté de 15 p. 100 environ au cours du dernier exercice. Quant aux immeubles comme tels, on signale que 430 millions de dollars environ y ont été affectés l'an dernier, ce qui représente une hausse de 5,5 p. 100 approximativement par rapport à l'année précédente. Toutefois, ces dépenses demeurent en deçà des niveaux de 1994 et de 1995.

Une façon d'aborder la question de l'entretien différé serait d'effectuer un retour à ces exercices, de voir ce qui était dépensé avant la période d'examen des programmes, soit environ 750 millions de dollars par année pour les immeubles, l'équipement, les rénovations et ainsi de suite, et d'en mesurer l'infléchissement. Ces dépenses sont en train de croître à nouveau. Je ne crois pas que cela donne un chiffre se rapprochant de 3,6 milliards de dollars. Il oscille probablement davantage aux alentours de moins de 1 milliard de dollars.

Cependant, les agents administratifs sont ceux qui sont le plus en mesure d'évaluer les travaux de réparation requis par les installations et établissements dont ils ont la charge. Ils ont affirmé que des réparations pressantes s'imposent et que leur coût se rapproche du nombre prévu, ce qu'il reste à vérifier. Nous avons examiné le problème, mais pas en profondeur. Nous nous fierions certes aux recommandations des ministères responsables dans ce domaine.

Le président: Quels ministères responsables?

M. Connell: Développement des ressources humaines Canada et, peut-être, Industrie Canada.

Le président: Votre ministère a-t-il analysé le problème ou l'étude effectuée par le personnel administratif universitaire? Si nous demandions à en obtenir un exemplaire sous le régime de la Loi sur l'accès à l'information, l'obtiendrions-nous?

Mme Peterson: Non.

Sénateur Moore, souhaitez-vous avoir le dernier mot?

Le sénateur Moore: Ce serait au moins trois derniers mots. Puis-je aller jusqu'au bout?

Looking at this amount of \$3.6 billion as identified by CAUBO, no one will write a cheque for that. We are not here thinking that will happen. I would like to explore a few possibilities, which I think come under your department, as ways that we may approach this, such as encouraging the private sector, philanthropic foundations, governments, universities themselves and alumni to participate.

The culture in Canada is that private foundations only like to invest in new structures. That is in spite of this situation we are facing today. How do we change that culture to get them to invest in deferred maintenance?

Most of these foundations like to put the money out, have it recycled, and carry on so that they can continue to exist and to help the universities. Could we have some sort of a system whereby these foundations could be encouraged to provide interest-free loans to universities? The interest costs involved in the funding of these renovation projects is substantial. We could have such a regime in place and the government could act as guarantor for the repayment of those loans. Most universities are pretty good risks. This has to be approached in a more businesslike and structured manner. Mr. Brzustowski mentioned earlier that we seem to have a fragmented approach. Perhaps this is one idea we should pursue. We should encourage these private foundations to provide funding for fix-ups, and not just a new building with their name on it.

I would like you to consider that, and perhaps come back with some kind of a response to the committee.

There was a piece in *The Globe and Mail* on August 18 wherein it was stated that Statistics Canada had reported that donations from individuals had increased in the year 2000 to more than \$5 billion. Do you know what portion of that \$5 billion was donated to universities and colleges? I would like to know the source, by province or territory. I would like to know the destination, by province or territory. I am wondering if similar data exists with respect to corporate giving. If so, I would like you to provide the committee with those figures.

If there are ways to encourage the private sector, and the universities themselves, to demonstrate their administrative abilities and their needs, then we can get alumni, and private individuals who may not be alumni but who may have some connection to the institution, to give.

My third point, Mr. Chairman, has to do with charitable donations. We permit political donations to be deducted from the income tax that an individual is obliged to pay. Why do we not look at some sort of a scheme whereby individuals can be encouraged to give to universities and set up some type of a deduction standard? The thesis behind political donations is that this is how we support democratic systems in our country.

Pour ce qui est du montant de 3,6 milliards de dollars annoncé par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire, nul ne le paiera. Nul ne croit que cela va se produire. J'aimerais explorer quelques possibilités qui, à mon avis, relèvent de votre ministère, par exemple encourager la participation de l'entreprise privée, des fondations philanthropiques, des gouvernements, des universités elles-mêmes et des anciens.

Traditionnellement au Canada, les fondations privées préfèrent n'investir que dans de nouvelles structures, en dépit de la situation à laquelle nous sommes confrontés actuellement. Comment changer cette attitude et les convaincre d'investir dans de l'entretien différé?

La plupart de ces fondations aiment verser des fonds, les voir recycler et les exploiter de manière à ce qu'elles continuent d'exister et d'aider les universités. Ne pourrait-on pas avoir un système quelconque grâce auquel ces fondations seraient encouragées à faire des prêts sans intérêt aux universités? Les frais d'intérêt courus pour financer de pareils projets de rénovation sont considérables. Nous pourrions avoir un pareil régime en place, et le gouvernement pourrait garantir le remboursement des prêts. La plupart des universités représentent un assez bon risque. Il faut aborder cette question de manière plus empirique et structurée. M. Brzustowski a mentionné tout à l'heure que notre approche semble fragmentée. Voilà peut-être une idée que nous pourrions examiner de plus près. Il faudrait encourager ces fondations privées à verser des fonds pour effectuer des réparations plutôt que de simplement financer de nouveaux immeubles qui portent leur nom.

J'aimerais que vous envisagiez cette possibilité et que vous nous reveniez avec une réponse quelconque.

Dans le *Globe and Mail* du 18 août, il y avait un article dans lequel on disait que, selon Statistique Canada, les dons de particuliers avaient augmenté en l'an 2000 et se situaient à plus de 5 milliards de dollars. Savez-vous quelle proportion de ces 5 milliards de dollars est allée aux universités et aux collèges? J'aimerais en connaître la source, par province et territoire. J'aimerais aussi connaître la destination des fonds, par province et territoire. Je me demande s'il existe des données analogues concernant les dons des sociétés. Dans l'affirmative, j'aimerais que vous fournissiez ces données au comité.

S'il existe des moyens d'encourager l'entreprise privée et les universités elles-mêmes à faire la preuve de leurs capacités administratives et de leurs besoins, alors nous pouvons convaincre les anciens et des particuliers qui ne sont peut-être pas des anciens mais qui ont un rapport avec l'établissement à donner.

Mon troisième point, monsieur le président, concerne le don de charité. Nous permettons aux particuliers de déduire de l'impôt sur le revenu qu'ils sont obligés de payer les contributions politiques. Qu'est-ce qui nous empêche de recourir à un stratagème analogue dans le cadre duquel on pourrait encourager les particuliers à donner aux universités et leur permettre de déduire le don dans leur déclaration de revenu? Le principe justifiant la déductibilité des contributions politiques, c'est que c'est ainsi que nous soutenons les régimes démocratiques au pays.

Education, as Senator Tunney and others have mentioned, is deemed to be very important. How can we encourage that? It seems to me that such a measure would help take the pressure off the federal treasury and encourage people to do that.

I would like you to look at that and let us know if there is a way that we can have donations to universities dealt with in a similar fashion as political donations, with the same tax rate or something similar.

Ms Peterson: Mr. Chairman, we can look into some of these issues. Certainly, some of them have come up before. We will get back to you with some information on them.

The Chairman: If there are no other questions, I wish to thank Ms Peterson and her colleagues. As always, it has been extremely helpful.

The committee adjourned.

L'instruction, comme l'a mentionné le sénateur Tunney et d'autres, est réputée être très importante. Comment pouvons-nous l'encourager? Il me semble qu'une pareille mesure atténuerait les pressions exercées sur le trésor fédéral et encouragerait les gens à le faire.

J'aimerais que vous examiniez cette possibilité et que vous nous laissiez savoir s'il y a moyen d'accorder aux dons aux universités le même traitement qu'aux contributions politiques, le même taux ou que sais-je encore.

Mme Peterson: Monsieur le président, nous pouvons examiner certaines de ces questions. Ce n'est pas la première fois que certaines d'entre elles sont mentionnées. Nous vous ferons parvenir des renseignements à leur sujet.

Le président: S'il n'y a plus de questions, je tiens à remercier Mme Peterson et ses collègues. Comme toujours, votre présence nous a été extrêmement utile.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

*From the Natural Sciences and Engineering Research Council of
Canada:*

Tom Brzustowski, President.

From the Department of Finance:

John Connell, Senior Chief, Economic Development Policy
Division, Economic Development and Corporate Finance
Branch;

Susan Peterson, Assistant Deputy Minister, Federal-
Provincial Relations and Social Policy Branch;

Barbara Anderson, Director, Federal-Provincial Relations Divi-
sion;

Stéphane Hardy, Senior Chief, Education, Social Policy Division.

*Du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du
Canada:*

Tom Brzustowski, président.

Du ministère des finances:

John Connell, chef principal, Division de la politique de
développement économique, Développement économique et
finances intégrées;

Susan Peterson, sous-ministre adjointe, Direction des
relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Barbara Anderson, directrice, Division des relations
fédérales-provinciales,

Stéphane Hardy, chef principal de l'Éducation, Division de la
politique sociale.